

Des professeurs d'éducation physique de Sorel se désistent de leur Association

SOREL (L.B.) — Les professeurs d'éducation physique de l'école secondaire Fernand-Lefebvre de Sorel se désistent de la résolution de l'Association des enseignants, rejetant les propositions de la Commission scolaire régionale Carignan relativement aux problèmes de la permanence à l'école.

Les professeurs d'éducation physique soutiennent que ces propositions semblaient "de bonne foi et respectaient une application intelligente de la permanence".

La résolution adoptée par ces professeurs souligne qu'ils ont accepté de cesser d'assumer la responsabilité des activités sportives scolaires et de se conformer aux autres mesures approuvées par l'Association professionnelle des enseignants de la région Carignan lors de la réunion du 7 décembre, jusqu'à ce que celle-ci revienne sur ses positions.

Les activités de sport scolaire (phase I et phase II) comprises ou non dans la tâche d'enseignement des professeurs d'éducation physique de l'école second-

aire Fernand-Lefebvre ont été des lors considérées comme des activités parascolaires.

Les professeurs se plaignent qu'ils sont presque les seuls à porter, par geste de solidarité, le fardeau de cette mesure.

Attendu que les activités sportives constituent la majeure partie des activités parascolaires et que ces activités sont sous la responsabilité immédiate des professeurs d'éducation physique; que les mesures prescrites par la résolution de l'APERC en date du 7 décembre, en ce qui concerne le travail des enseignants en-dehors des heures de classe ne touchaient que les activités parascolaires, impliquant les professeurs du secondaire et les élèves réguliers, et que les professeurs impliqués dans l'animation du sport scolaire étaient presque seuls à porter, par geste de solidarité, le fardeau de cette mesure, les professeurs d'éducation physique de l'école secondaire Fernand-Lefebvre ont proposé que les mesures prises, concernant le travail des professeurs du secondaire à l'intérieur des activités parascolaires, s'étendent à toute activité pédagogique ou para-pédagogique en-dehors de l'horaire régulier des élèves du jour, y compris l'éducation permanente, de façon à impliquer une plus grande partie des enseignants jusqu'alors non touchés par une telle mesure, mais quand même favorables à une action syndicale dans ce sens.

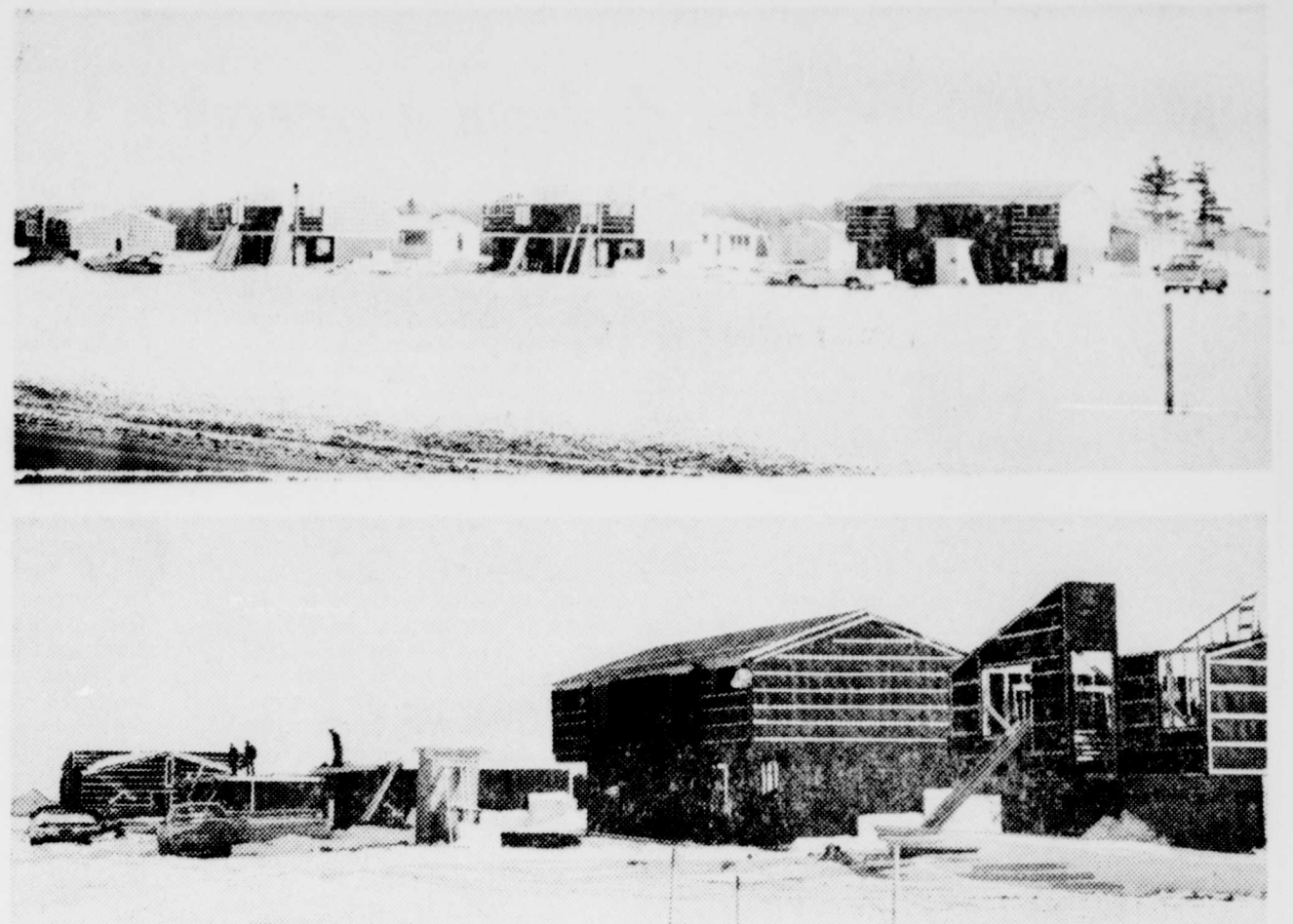
Journée d'animation en vue des prochaines rencontres de préparation au mariage

VICTORIAVILLE (B.A.) — Soixante-cinq personnes, dont la plupart étaient des couples, ont participé récemment, à la bibliothèque du Collège de Victoriaville, à une journée d'animation en vue des prochaines rencontres de préparation au mariage qui auront lieu au début du mois de janvier dans la région des Bois-Français. Les responsables des prochaines rencontres étaient tous présents.

Cette journée d'animation était sous la responsabilité de M. Bertrand Fortier et de Mlle Ghislaine Guimond. Dans l'avant-midi, les couples se sont divisés en huit ateliers pour discuter le sujet du premier cours de préparation au mariage: "Mille et une richesses, mille et une difficultés". Ils ont étudié ce sujet à l'aide de quatre moyens d'animation parmi ceux qui serviront lors des prochaines rencontres de préparation au mariage du mois de janvier: l'image (posters et photos), le disque, les diapositives et les photo-montages.

En ce qui concerne la nouvelle méthode des cours de préparation au mariage, la plupart des couples présents ont exprimé la certitude qu'ils pouvaient mieux atteindre les fiancés avec ces nouveaux moyens d'animation, contrairement aux conférences qu'on employait comme moyen ultérieurement. Cette nouvelle méthode audio-visuelle demande cependant plus de préparation et d'expérience de la part des responsables.

Mlle Guimond attribue le succès de cette journée aux couples permanents, c'est-à-dire aux couples mariés qui sont responsables de chaque section de préparation au mariage et qui ont trouvé eux-mêmes les couples pour les aider dans leur travail.



La construction va bien à Nicolet

Les maisons poussent comme des champignons, à Nicolet, principalement dans le secteur Nimo où deux firmes de l'extérieur sont à l'ériger 20 maisons unifamiliales qui seront prochainement mises en vente. Ces maisons sont construites par Novab et Sepac, qui ont accordé des sous-contrats à des entrepreneurs locaux. Les premières maisons devraient être terminées vers le début de jan-

vier afin de permettre aux citoyens et aux futurs occupants de les visiter. Ce projet de 20 maisons n'est qu'un début car il se peut que l'une des deux firmes entreprennent prochainement la construction d'autres maisons unifamiliales. Outre ce secteur domiciliaire qui connaît un développement assez considérable, plusieurs autres rues de la Ville voient s'ériger des maisons. (Pierre Wi-

Dragage et drainage dans des cours d'eau

Le conseil municipal de Ste-Victoire demande la réalisation de travaux

VICTORIAVILLE (R.L.) — Lors de la dernière séance régulière du conseil municipal de Sainte-Victoire, une résolution a été approuvée pour demander au ministère de l'Agriculture et de la Colonisation de vouloir bien se charger, à titre gratuit, au nom et pour le compte de la municipalité de Sainte-Victoire, de l'exécution des travaux de dragage et de drainage projetés dans les cours d'eau Cyrenne et branches, aux conditions qu'il plaira au ministère.

Il a également été résolu que la corporation de Sainte-Victoire s'engageait à prendre les mesures voulues pour que les travaux puissent s'effectuer sans retard ni interruption.

Signal d'arrêt
A cette même assemblée, pré-

sidée par le maire J.-Arsène Tourigny, il a été résolu de demander à l'ingénieur de la ville de Victoriaville d'installer un signal d'arrêt à l'intersection des rues Romulus et Lafrance.

Maire suppléant
Pour le prochain trimestre, c'est le conseiller Paul-Emile Provencher qui a été nommé maire suppléant de la municipalité de Sainte-Victoire.

Permis de construction
Toujours à cette assemblée du conseil municipal de Sainte-Victoire, il a été résolu que des permis de construction soient accordés aux personnes suivantes:

- Eugène Bourgela: Agrandir maison.
- Alfred Turgeon: Agrandir maison pour logs.
- Paul-Emile Provencher: Maison de six logements.

- Gaston Bergeron: maison.
- André Gingras: Maison-moblie.
- Gilles Courtois: maison.
- Roland Courtois: Garage de réparation d'automobiles.
- Noël Mailhot: Garage.

Les comptes
Il a aussi été résolu à l'unanimité que les comptes suivants soient payés:
— Lemay Construction Ltée: \$10.251.13 (gravier sur nouvelles rues).
— Jacques Gaudreau Ltée: \$572.60 (cueillette des déchets).
— Hydro-Québec: \$394.76 (lumière de rues).
— Autres dépenses: \$1.368.96 (comptes réguliers).
Le tout atteint un total de \$12.587.45.

Permission à la femme de servir la messe

VICTORIAVILLE (B.A.) — Plusieurs groupements et individus de Victoriaville se sont joints à Mme Germain St-Pierre pour proposer à Mgr Albertus Martin, évêque de Nicolet, de redonner à la femme la permission de servir la messe. Parmi les groupements qui ont signé la pétition, on note le mouvement des Femmes chrétiennes de Ste-Victoire, le comité de liturgie de Ste-Victoire, le comité de pastorale, les Filles d'Isabelle de Ste-Victoire, ainsi que plusieurs membres des Foyers Notre-Dame.

Dans la missive envoyée à Mgr Martin, on déplore le fait qu'à partir du dernier document sur l'application de la constitution de la liturgie, il n'est plus permis aux femmes de servir le prêtre à l'autel et "nous considérons cela un préjudice envers la femme qui se veut membre à part entière dans la société comme dans l'Eglise".

La lettre indique que l'habitude de faire servir la messe par un couple s'était répandue dans plusieurs paroisses et avait été accueillie favorablement. On trouve bien significatif, mentionne-t-on, qu'un homme et une femme servent la messe à l'autel: "ils représentent vraiment la communauté chrétienne participante à la célébration eucharistique".

"Attendu que tout le renouveau et la souplesse des récentes réformes ont permis à la liturgie de devenir plus vivante et d'être vraiment l'oeuvre du peuple de Dieu tout entier, nous proposons que vous redonniez à la femme la permission de servir la messe". Si toutefois, mentionne-t-on, il n'est pas en votre pouvoir de le faire, nous vous demandons d'intervenir auprès de Rome pour reviser cet article, au moins pour les chrétiens de notre diocèse de Nicolet qui considèrent cela comme un retour en arrière.

Dans la municipalité de Plessisville

Le problème de l'eau potable sera bientôt solutionné

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Une étape importante a été franchie en 1970 pour la solution du problème de l'eau potable à Plessisville. C'est ce que vient de déclarer M. le maire Rosaire Côté. Il ajoute que l'année 1971 sera celle des réalisations pour la solution définitive de ce problème. Un rapport détaillé et complet est actuellement à l'étude par la Régie des eaux du Québec. Ce précieux document est l'oeuvre de M. Michel Parenteau, ingénieur de Plessisville. Pour la préparation de ce rapport, M. Parenteau a puisé dans les dossiers préparés par ses prédécesseurs, renseignements de base qui ont été complétés par des analyses et expertises faites en 1970.

Le premier magistrat de Plessisville, M. Rosaire Côté, précise qu'un tâche considérable a été accomplie par la commission municipale de l'eau, organisme dont M. Raymond Hainse est le président. M. Hainse, qui est conseiller municipal et ses dévoués collaborateurs ont secondé le travail des ingénieurs et des experts pour l'étude de trois projets principaux.

Ces projets sont "Rivière Bourbon", où le rapport de M. Michel Parenteau établit un coût de revient de \$1.40 par million de gallons, "Rivière Kelley" dont le prix de revient est estimé à \$1.06 par million de

gallons, "Rivière Bécancourt" pour lequel on prévoit un coût de \$1.10 million de gallons. Les édiles municipaux ont appuyé la recommandation de M. Michel Parenteau en faveur du projet de "Rivière Bécancourt". Selon le rapport, ce projet présente moins de risques à cause de son bassin d'approvisionnement de 600 milles carrés.

Prochaines étapes

Les examens du rapport par les autorités gouvernementales sont les prochaines étapes à franchir pour la solution du problème de l'eau potable à Plessisville, fait remarquer M. Rosaire Côté. Ce sont les autorités supérieures qui donneront l'approbation finale sur les projets soumis. Le coût de réalisation de chacun des trois projets dépasse les deux millions, y compris usine de filtration, stations de pompage, conduite d'amenée. Cet investissement nécessitera de l'aide financière de la part des gouvernements et des démarches ont déjà été entreprises à cette fin.

Débuts des travaux

Les approbations à recevoir, les vérifications à être faites par les ingénieurs-conseils, les questions financières, les appels d'offres sont autant de domaines où le conseil municipal de Plessisville aura à travailler avant la mise en chantier pro-

prement dite. Toutes les dispositions sont prises par le conseil municipal, en collaboration avec la commission de l'eau, l'ingénieur, pour que soient franchies aussi rapidement que possible toutes ces étapes devant aboutir

à une solution satisfaisante pour tous. Tout est mis en oeuvre pour que les travaux débutent aussi à bonne heure que possible en 1971 sur l'emplacement qui aura reçu l'approbation des autorités.

Les magasins de la région de Sorel sont ouverts le soir

SOREL (L.B.) — Les établissements commerciaux de la région de Sorel sont ouverts le soir jusqu'à 9 heures, dans le but de faciliter le magasinage des Fêtes. Cette mesure sera en vigueur jusqu'au 23 décembre. Elle a commencé le 11 décembre.

En vertu de la nouvelle loi qui régit les heures d'ouverture et de fermeture des établissements commerciaux à la grandeur de la province, les magasins peuvent ouvrir même le samedi soir, en ce qui concerne les magasins précédant la fête de Noël. Ainsi, quelques magasins de Sorel étaient ouverts samedi soir dernier et le seront également samedi prochain.

D'autre part, cette nouvelle loi permet également aux magasins d'ouvrir le lendemain de Noël et le lendemain du Jour de l'An, soit les 26 décembre et 2 janvier, d'une heure à cinq heures l'après-midi. Quelques magasins de Sorel ont décidé d'ouvrir ces jours-là, alors que d'autres ont annoncé leur intention de fermer leur établissement. Ainsi, les magasins de meubles de la région de Sorel seront fermés toute la journée les 26 décembre et 2 janvier.

Soulignons qu'en temps ordinaire, les établissements commerciaux de la région de Sorel sont ouverts les jeudis et vendredis soir jusqu'à 9 heures.



La firme de construction Wilfrid Roy Inc. établie dans la région depuis 1964, a maintenant ses bureaux permanents à Sorel. De gauche à droite MM. Bernard Marton, administrateur gérant de la firme,

Florian Côté, député fédéral de Richelieu, Wilfrid Roy, président de la compagnie et Richard Lemay, maire de la ville de Saint-Joseph-de-Sorel. (Photo Gariépy).

Ouverture de bureau à Sorel par Wilfrid Roy, constructeur

SOREL (L.B.) — La firme de construction Wilfrid Roy Inc., qui s'occupe des travaux d'agrandissement de l'hôpital Hôtel-Dieu de Sorel, et qui est établie dans la région de Sorel depuis 1964, a décidé d'avoir des bureaux permanents à Sorel. M. Wilfrid Roy, président de la firme, a annoncé cette nouvelle lors d'une réunion sociale tenue à l'Auberge de la Rive.

Il ne s'agit pas d'une nouvelle compagnie, puisqu'elle est incorporée à Tracy depuis 1964 et qu'elle aura maintenant des bureaux permanents à Sorel, au 72 de la rue du Roi, dans l'édifice de la Papeterie Richelieu.

Au cours des six dernières années, Wilfrid Roy Inc. a exécuté quatre constructions importan-

tes pour une valeur d'environ \$13 millions dans la région. Il s'agit de l'Institut de Technologie (aujourd'hui occupé par le campus Sorel-Tracy du CEGEP de Saint-Hyacinthe), le Centre d'apprentissage des métiers de la construction, l'École d'infirmières Madeleine T. Cournoyer, ainsi que l'agrandissement et la rénovation de l'hôpital Hôtel-Dieu.

M. Roy souligne qu'il a ainsi fourni du travail à quelque 1.500 ouvriers de la construction.

Pour sa part, l'administrateur-gérant de Wilfrid Roy Inc., M. Bernard Marton, a précisé que les travaux d'agrandissement et de rénovation de l'hôpital seront complétés en mai prochain. La partie neuve de

l'hôpital a été remise aux autorités à la fin d'avril dernier, soit dans le temps réglementaire qui avait été alloué.

Les ouvriers s'occupent actuellement des travaux de rénovation des ailes existantes, où tous les planchers ont été refaits à neuf. Les services qui ont été évacués devraient pouvoir réintégrer les lieux, vers le 15 janvier ou le début de février prochain.

M. Marton croit qu'à la fin du mois de mai, tous les travaux devraient être complétés et les départements en service aussi bien dans l'hôpital existant que dans la partie neuve.

Soulignons que les travaux d'agrandissement et de rénovation de l'hôpital ont débuté en novembre 1968.



Lisette Baril

Christiane Fournier

Jocelyne Poisson

Raymonde Thibodeau

Présentation des quatre duchesses du second carnaval d'hiver de Gentilly

GENTILLY (R.L.) — La présentation des duchesses du second carnaval d'hiver de Gentilly aura lieu, samedi soir, le 19 décembre, au théâtre Genty.

A cette occasion, au cours de la soirée récréative qui suivra le moment où chacune des quatre duchesses sera présentée au public, les personnes qui assisteront à ce premier événement dans le cadre du prochain carnaval pourront apprécier les ta-

lents de quatre concurrents qui ont déjà pris part aux concours de chant de la ville de Bécancour.

Le public pourra entendre M. Jean-Marcel Rheault de précieux-Sang, et Mme Claudette Massicotte, du Cap-de-la-Madeleine, lesquels avaient figuré au premier concours. Il pourra aussi entendre Mme Françoise Parr, de Sainte-Angele de Laval

et M. Georges-E. Côté, de Saint-Zéphirin, des participants du second et du dernier concours respectivement.

Le Carnaval d'hiver de Gentilly se tiendra, cette année, du 30 janvier au 7 février et permettra à la population de l'endroit et de toute la région de participer à diverses manifestations, telles que soirées, défilé, course de motoneiges, etc.

Le comité d'organisation de ce second carnaval, dont les profits seront versés aux loisirs de Gentilly, se compose de sept membres qui ont à leur tête M. Julien Tousignant, M. Lionel Bouchard est le secrétaire tandis que le trésorier est M. Roger Houde. Les directeurs chargés de divers comités sont Mme Nestor Poisson et MM. Jean Renaud, Jacques Carignan, Jean-Marie Baril et Yvon Guimond.

éditorial

M. Bertrand n'a pas de leçon à recevoir

Le congrès de direction de l'Union nationale qui doit avoir lieu l'an prochain, possiblement au cours des premiers mois, s'amorce d'une bien drôle de façon.

L'on sent nettement que l'ombre du juge Claude Wagner plane sur ces assises. Un comité pro-Wagner est déjà à l'oeuvre. La dernière rumeur veut même que l'ancien ministre libéral de la justice remet sa démission comme juge le ou vers le 12 janvier afin de se lancer à nouveau dans la tourmente électorale.

Déjà Me Wagner serait assuré de l'appui d'un très grand nombre de militants unionistes. Toutefois, sa candidature suscite de vives réactions au niveau de la députation unioniste. On répète même que plusieurs députés quitteraient le parti advenant l'élection du juge Wagner. Bien plus, on dit que sa seule candidature à la direction du parti entraînerait la démission de quelques députés qui joindraient illico le Parti québécois.

Jusqu'à maintenant, deux députés unionistes ont laissé savoir, plus ou moins implicitement, qu'ils seraient candidats à la succession de M. Jean-Jacques Bertrand.

D'abord, le député de Bellechasse, M. Gabriel Loubier, a déclaré qu'il serait de la partie si sa thèse d'un Québec autonome dans un Canada re-

novel était bien accueillie par les militants de son parti.

Ensuite, l'ancien ministre de l'Éducation, M. Jean-Guy Cardinal, a nettement indiqué que sa participation à ce congrès de direction n'est pas exclue. Cependant, le député de Bagot y met un certain nombre de conditions préalables. Dans une entrevue accordée à un journaliste de La Presse, Pierre Saint-Germain, M. Cardinal s'est exprimé en ces termes: "Si les choses étant ce qu'elles ont toujours été, s'il ne s'agit pas d'un congrès comme ceux que l'on a connus depuis deux ans, si le chef du parti veut bien être absent du congrès, pour ne pas l'influencer, je suis disponible. Mais si ces conditions-là ne sont pas remplies, je ne serai pas prêt à me présenter."

Ni M. Loubier ni M. Cardinal n'ont parlé du juge Wagner. Mais l'on sent bien au fond que l'entrée en lice de ce dernier dérangeait drôlement leur plan.

L'on ne peut reprocher à M. Cardinal d'exiger un congrès vraiment démocratique. Cependant, nous trouvons qu'il y a un peu trop fort lorsqu'il exige par exemple que l'actuel chef du parti, M. Jean-Jacques Bertrand n'assiste pas au congrès pour lui trouver un successeur. M. Cardinal est allé encore plus loin en déclarant au journaliste montréalais que s'il se présentait à la convention, il exigerait la démis-

sion de M. Bertrand avant même le congrès.

Ce manque de délicatesse est absolument inexplicable et dénote, à notre humble avis, un relent de rancune à l'endroit de celui qui lui a fait mordre la poussière en juin 1969.

M. Jean-Jacques Bertrand n'était sans doute pas le leader naturel dont avait besoin l'Union nationale. Mais nous estimons que M. Cardinal s'abaisse bien bas en mettant en doute l'honnêteté et l'intégrité du chef actuel de l'Union nationale.

M. Bertrand se doit d'être présent au congrès qui choisira son successeur. D'ailleurs, les craintes de M. Cardinal sont bien puériles car le député de Missisquoi a bien indiqué qu'il ne ferait campagne pour aucun des candidats qui seront en lice. Et nous avons tout lieu de croire qu'il respectera sa parole comme il l'a toujours fait dans le passé.

Nous pensons que l'actuel chef de l'Union nationale peut et doit partir la tête haute car si ce parti est aujourd'hui plongé dans l'Opposition, la faute en est bien plus à M. Cardinal et à certains autres députés unionistes qui ont réussi à l'entraîner sur la pente de l'ambiguïté. M. Cardinal n'a pas de leçons à servir à M. Bertrand.

Sylvio SAINT-AMANT



Analyse

La Transquébécoise dans les Bois-Francs en 1980?

VICTORIAVILLE — A la fin de mai 1966, un visiteur important se rendait dans la petite municipalité de Saint-Albert, près de Victoriaville et y faisait une déclaration sans équivoque quant au tracé et à la construction de la route Transquébécoise, dans la région des Bois-Francs.

"La Transquébécoise ne passera pas à Drummondville ou à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, avait à ce moment déclaré le premier ministre Jean Lesage en ajoutant: "La Transquébécoise passera ici même à Saint-Albert".

De plus, le premier ministre Lesage avait clairement laissé entendre que la construction de cette route se ferait l'année suivante ou au plus tard en 1969.

par Roger Levasseur

Accueil enthousiaste

Naturellement, cette déclaration avait été fort bien accueillie par le curé de Saint-Albert, les résidents de cette petite municipalité, les organisateurs du Parti libéral et toute la population du comté d'Arthabaska.

Les membres de la Commission de la route Transquébécoise à la Chambre de Commerce de Victoriaville avaient alors poussé un petit soupir de satisfaction en pensant que leurs efforts, entrepris déjà depuis trois ou quatre ans en 1966, n'avaient pas été vains.

Comme les tout petits qui croient au Père Noël, ou comme Annavour, on se voyait déjà se baladant à cœur de jour sur cette autoroute qui mettrait enfin les Bois-Francs sur la carte et qui guérirait l'économie de cette région, économie dans le coma depuis fort longtemps.

Hélas! à mesure que le temps passe, nous sommes tristement obligés de constater que Jean Lesage tout comme Jean-Jacques Bertrand ont eu bien d'autres chats à fouetter durant leur règne dans la belle province.

En quelle année?

En 1970, non seulement on n'a plus d'idée de l'année de la construction de la Transquébécoise dans la région des Bois-Francs, mais

on remet à nouveau en question le tracé de cette autoroute.

Dans le comté d'Arthabaska, on se plaint à crier que le tracé est définitif et que cette route passera bien à Saint-Albert, dans l'espoir que ces cris impressionneront les gens du comté de Drummond et que ces derniers cesseront leurs efforts pour avoir la Transquébécoise le plus près de Drummondville, l'éternelle rivale de Victoriaville.

Le ministre des Richesses naturelles et député d'Arthabaska, Gilles Massé, nous donne parfois l'impression d'un petit garçon qui aurait peur de se faire réprimander par son père et semble craindre une confrontation franche et nette avec son collègue Bernard Pinard pour préciser une fois pour toutes où passera la Transquébécoise et quand elle sera construite. Mais, n'avons-nous pas affaire à deux ministres d'un même gouvernement?

D'importantes réunions groupant des dirigeants de municipalités et de corps intermédiaires sont prévues pour le mois de janvier. Ces réunions apporteront quoi? Un paquet de résolutions, une rencontre avec Massé et des fonctionnaires à Québec, où on prendra un bon scotch, on visitera le parlement et on se fera dire que tout va bien, que le gouvernement portera bonne attention aux résolutions.

Pas d'histoires

Il ne faut pas se leurrer, Victoriaville vient à nouveau de perdre une industrie de 400 emplois. Souvent des gens critiquent le travail de promotion industrielle qui se fait à Victoriaville. La plus belle fille du monde ne peut donner plus que ce qu'elle a et pour Victoriaville et les Bois-Francs, c'est la même chose. Sans une route importante comme la Transquébécoise, les industriels ne sont pas intéressés à venir s'établir à Victoriaville. Des entreprises comme Rubin Bros, Utex, Victoriaville Furniture ou Vic Métal n'écouleront pas leurs produits à Victoriaville mais plutôt sur les marchés de Montréal, Toronto et Québec.

Combien d'années passeront encore avant que la Transquébécoise devienne réalité dans les Bois-Francs?

Les paris sont ouverts. Je suis preneur à cinq pour un que l'on ne verra pas cette route avant 1975 et j'irais même jusqu'à 1980.

le nouvelliste

Journal quotidien publié à Trois-Rivières par LE NOUVELLISTE (1967) Ltée
FONDÉ LE 30 OCTOBRE 1920 - TÉLÉPHONE: 376-2501



ABONNEMENT PAR LA POSTE:	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Au Cœur du Québec	18.00	10.00	6.00	2.50
OU IL N'Y A PAS livraison par camelot	30.00	16.00	9.00	4.00
Ailleurs au Canada et aux États-Unis	35.00	20.00	12.00	5.00
Autres Pays:				

AGENCES DE PRESSE: Presse Canadienne, Agence France-Presse, Presse Associée, SERVICE DE PHOTO FAC SIMILE: Presse Canadienne, Presse Associée.

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement No. - 0746

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour la publication de toutes dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'Agence Reuters, et de toutes informations qui proviennent de la salle de rédaction du Nouvelliste. Tous droits de reproduction des dépêches y compris celles de notre salle de rédaction sont réservés.

votre opinion

Embauchage

Le recrutement ne doit jamais être abandonné aux agissements de l'un ou l'autre membre du personnel opérant de sa propre initiative et au hasard des circonstances. L'embauchage d'employés recrutés sans aucun discernement, contribue pour une large part à aggraver l'instabilité du personnel. Le recrutement est exposé à être vicieux, s'il n'est pas appuyé sur la connaissance formelle des exigences auxquelles doivent satisfaire les préposés aux fonctions vacantes. Il n'en est pas moins fréquent que de nouveaux préposés soient engagés, sans la moindre considération de ces exigences, leur embauchage est abandonné aux effets du hasard des circonstances ou des recommandations de complaisance.

La situation qui survient en l'absence de contrôle, les chefs ne sont jamais entièrement rassurés au sujet de l'observation, par leurs subalternes, des prescriptions réglementaires. Un contrôle méthodique les débarrasse des soucis, qui pèsent sur eux, s'il fait défaut. Elle évite la nécessité d'investigations blessantes pour les membres du personnel, qu'elles méritent en cause. Des dispositifs de contrôle, permettent aux titulaires des fonctions de direction, de se rendre compte des activités, de tous leurs subordonnés et des effets de leurs interventions. Il suffit de quelques instants nécessaires, pour la lecture de graphiques ou pour la confrontation de documents appropriés, une fois par jour ou par semaine. Un chef d'entreprise ou d'organisation disposant de tels moyens de contrôle récupère utilement une grande partie de son temps qu'il peut employer à l'exercice d'activités directement productives dans le cadre de ses prérogatives. Il est essentiel que tout contrôle soit effectif, on entend par là, que ne se bornent pas à la constatation des faits et de leurs irrégularités éventuelles, le contrôle permette de découvrir les causes de celles-ci et contribuer à y mettre fin.

Aucun dommage n'est causé à l'entreprise, qui ne nécessite pas une initiation. Les départs qui ne sont pas dus à des raisons de force majeure, maladies, retraite, etc., fournissent l'occasion de déceler certaines erreurs dans l'embauchage ou dans la promotion du personnel et des défauts dans l'organisation s'y rapportant. Donc la prévision évite les obligations d'interventions exceptionnelles et malaisées que nécessitent des dérèglements quelconques. Enfin plus est respectée la règle

de la prévision et mieux est assuré l'ordre avec tous ses avantages pour l'efficacité.

Le défaut d'observation de la règle de la subordination, des fonctions, tend à créer un état de désordre voisin à l'anarchie, dont les exemples sont fréquents. Ceux qui passent outre à ces recommandations, se prennent sûrement pour de petits dictateurs, nul n'est invincible, on finit toujours par payer pour ses actes.

J.G. Landry
La Tuque, P.Q.

L'électricité à Grand'Mère

Un gros pourcentage de payeurs de taxe, aimeraient avoir les éclaircissements suivants:

Est-il exact que la ville de Grand'Mère après avis de motion, doit amender le règlement de l'électricité, qui aurait pour effet les changements suivants:

A) Augmentation de \$2.05 par mois sur facturation.

B) Un dépôt de \$40 sera exigé de la part de tout client propriétaire et locataire.

C) Le dit dépôt sera remboursé sans intérêt en cas de déménagement du résident.

D) Est-il exact que le tarif suggéré est celui de l'Hydro-Québec, appliqué à la population rurale, ce qui occasionne une plus forte augmentation?

E) Est-il exact que l'Hydro-Québec n'exige aucun dépôt des propriétaires mais seulement des nouveaux locataires et qu'on leur remet ce dépôt, soit \$25 avec intérêt si les paiements s'effectuent régulièrement?

F) Est-il exact que le profit rapporté par la vente de l'électricité en 1969 pour la cité de Grand'Mère était de \$125,000?

G) Est-il exact qu'un profit accru de \$96,000 causé par la hausse anticipée pour le prochain budget viendra s'ajouter au premier?

H) Est-il exact que les dépôts rapportent dans les coffres de la ville la somme de \$160,000?

Que fait la Ligue des citoyens, qui devrait être à l'avant-garde de tout, pour sauvegarder les intérêts des payeurs de taxes?

Léonce Giguac
Contributeur intéressé
1450, 4e Avenue

santé, le bien-être, etc. ça fait vivre bien des gens, mais ce n'est pas une priorité, et cela ne crée pas de l'emploi. Il est temps de faire valoir un retour au bon sens, et voir exactement où nous allons. Nous savons que la consommation de l'électricité augmente annuellement, et qu'il faut chercher de nouvelles sources d'énergie. Mais faut-il aller aussi loin que la Baie-James? Ne pourrait-on pas regarder ce qui peut se faire plus près, là où il y a des populations établies, là où il y a des milliers de chômeurs, là où pour moins de \$100 millions, nous pourrions obtenir une production d'électricité accrue et suffisante pour quelques années.

Autrement dit, sommes-nous quantité négligeable, et veut-on se lancer dans une aventure qui obérerait notre économie pour 40 ans à venir? Des experts se pencheront sur le projet de la Baie-James et dans quelques mois en établiront la rentabilité. Mais pourquoi ne faisons-nous pas pression ici, dans la Mauricie, afin que les mêmes experts étudient immédiatement la rentabilité de l'aménagement complet du St-Maurice, et qu'on nous donne enfin des chiffres.

Paul. E. NOLLET

"Est-il barré à 40?"

Bien que nous nous souvenons tous des efforts que devaient faire le chef du gouvernement provincial actuel pour garder son sérieux lorsqu'il nous parlait de la création des 100,000 emplois, nous convenons tout de même que ce petit slogan est celui qui porta M. Robert Bourassa au pouvoir.

En effet, par le chômeur, par la femme à la recherche d'un emploi, par le père de famille anxieux d'apporter quelques choses à ses grands enfants chômeurs, aux mairies des villes et des municipalités, bref par tous ceux qui désirent des solutions aux multiples problèmes et qui songent à accorder un peu de bien-être à la population, celui qui lança la boutade des 100,000 emplois fut considéré comme un phare d'où venait la lumière qui devait tous nous sauver.

Des électeurs de toutes les croyances et de tous les milieux accordèrent à nouveau leurs votes au vieux Parti libéral en oubliant qu'ils avaient rejeté ce même parti en 1966.

Toutefois, il faut admettre qu'au zéro du slogan, les mots s'ajoutent sans que le nombre des chômeurs baisse, et le "top" de la situation est rattachée à une liste qui faisait circuler certains organisateurs libéraux pendant la campagne d'avril dernier.

Imaginez que dans Trois-Rivières, un paisible citoyen, chômeur fut invité à laisser inscrire son nom sur une liste d'emploi. La joie de cet ancien partisan UN était grande puis que son nom était le 41ème de la première liste de toute la série en circulation dans la province.

Etant donné qu'après sept (7) mois, ce père de famille avec toutes les responsabilités que cela comporte, est toujours en chômage et qu'il attend toujours l'emploi promis, nous nous demandons:

"Est-ce que les listes que faisaient circuler les organisateurs libéraux étaient un piège d'élection ou simplement "M. Bourassa serait-il barré à 40"?

Roland Godin
Les Ecurieils.

entre/voisins

● Samedi le 19 décembre, lors du fameux "bal des Corrigan", présenté en cadeau de Noël aux enfants de Drummondville, la troupe des Corrigan accueillera M. André Pagé, de Radio-Canada, qui est directeur des programmes pour enfants. De plus, samedi après-midi, les enfants pourront assister à une exposition des meilleurs dessins effectués par les jeunes eux-mêmes. Comme toujours, le spectacle promet d'être des plus intéressants et les enfants pourront aussi mériter des prix.

● M. Etienne Rivard et M. Clément Faucher, qui étaient marguilliers de Saint-Sylvestre, ont été remplacés par Mme Paul-Émile Massé et M. Robert Béliveau.

● Lors du premier tirage organisé par le service récréatif et communautaire de la ville de Sorel, en ce qui concerne les cartes honoraires pour le hockey mineur, le premier numéro gagnant fut le numéro 516 pour une montre bracelet, gracieuseté de la Bijouterie Ferland de Sorel. Le détenteur du numéro gagnant devra passer par le bureau des Loisirs de Sorel situé au 145, rue Georges, pour recevoir son prix.

● Le maître de poste de Drummondville désire informer la population que le bureau de poste principal, situé au 507 de la rue Lindsay, sera ouvert pour toutes transactions financières au guichet, le samedi précédant la fête de Noël, c'est-à-dire le 19 décembre 1970 entre 8h. et midi. Le service de livraison du courrier par facteur ainsi que la distribution des colis postaux seront également en activités ce même jour.

● M. Roland Desrochers a donné la conférence-éclair du club Optimiste, lors du souper de mardi soir. Le sujet de sa conférence était: "Qu'est-ce qu'un Optimiste?"



Le club Richelieu de Nicolet a remis une plaquette-souvenir à M. Laurent Proulx, l'un des plus anciens membres du club, lors du dernier souper de cet organisme, tenu à l'hôtel Chambertin. Le club Richelieu a rendu hommage à M. Proulx, lequel prendra bientôt sa retraite comme maître de poste à Nicolet. Deux autres membres, avancés dans l'âge, MM. Lucien Houde et Napoléon Rousseau, qui se sont dévoués et qui continuent encore de se dévouer pour le Richelieu de Nicolet, ont également reçu les mêmes hommages lors d'un souper antérieur. La plaquette-souvenir a été remise à M. Proulx par le président sortant du club, le docteur Gérard Bélanger. (Photo Pierre Wibault)

● Le club Optimiste a accueilli deux nouveaux membres lors du dernier souper, soit MM. Ricardo Dorcal et Claude Lavoie.

● Des attestations d'assiduité d'un an et de deux ans ont été remises à plusieurs membres à cette occasion. Les médailles d'un an ont été remises à MM. René Bergeron, Lionel Chabot, Magella Coriveau, Georges Desrochers, Gilles Hébert, Rosaire Lemaire, Jean Lemay, René Landry, Michel Paradis, Jacques Pellerin, Clermont Roy, Marcel Lafleur, Robert Laines, Denis Paris, Gérard Pelletier, Jean Roux, Gilles Boucher et Jeannot Comtois. D'autre part, les prix d'assiduité de deux ans ont été remis à MM. Claude Boissonneault, Raymond Charbonneau, Michel Cloutier, Roland Desrochers, Valmore Dubois et Bertrand Allard. Une médaille d'un an d'assiduité a aussi été décernée à André Plante.



Le gérant des ventes de la firme HPL d'Arthabaska, M. Michel Cloutier, a relaté les impressions qu'il avait eues lors de son dernier voyage au Japon, au cours du souper Optimiste de Victoriaville, mardi soir. A sa gauche, le président du club Optimiste local, M. Raymond Charbonneau et M. André Houle. (Photo Benoit Aubry).

● La soirée des Fêtes du club Optimiste de Victoriaville se déroulera samedi soir des 8h.30, à la cage de verre du CEGEP de Victoriaville. Un orchestre fera les frais de la musique et un goûter sera servi vers minuit et trente. Le responsable de cette activité est Michel Cloutier.

● D'autre part, la fête des enfants Optimiste aura lieu le 20 décembre de 3h.30 à 5h. à la salle Windsor. Le responsable de cette activité est Georges Desrochers.

● Le club Optimiste ne tiendra cependant pas de souper les 22 et 29 décembre. Le premier souper de l'année nouvelle aura lieu le 5 janvier.

● Par ailleurs, le 19 janvier, le député d'Arthabaska et ministre des Richesses naturelles du Québec, M. Gilles Massé livrera un message aux membres du club. En fin de janvier ou au début de février, le maire de la ville-reine des Bois-Francs, M. Denis St-Pierre, fera de même.

● Une des grandes activités annuelles du club Optimiste de Victoriaville, la soirée calypso, se déroulera le 13 mars prochain. Le responsable de cette activité est un nouveau membre, Claude Lavoie.

● Les deux sections des Foyers Notre-Dame de Victoriaville auront une soirée récréative samedi le 19 décembre à 8h., à la salle des Chevaliers de Colomb.

● Comme par les années passées, il y aura une bénédiction des fiancés lors de la messe de minuit à Noël à l'église Ste-Victoire et au Centre catholique. Tous ceux qui désirent faire bénir leurs fiançailles sont priés de communiquer avec le presbytère Ste-Victoire.

La fournaise du garage Aigle d'Or, situé sur la rue Beauchesne à Arthabaska, a explosé lundi soir, occasionnant des dommages de quelques centaines de dollars. Les pompiers d'Arthabaska se sont rendus sur les lieux.



Le président sortant du club Richelieu de Nicolet, le docteur Gérard Bélanger, a été l'objet d'un vibrant hommage lors du souper organisé à l'intention du président sortant. Sur la photo, de gauche à droite, M. Yves Hébert, nouveau président du club Richelieu de Nicolet, lequel entrera en fonctions prochainement; Mme et M. Gérard Bélanger. Les membres du club ont offert un cadeau magnifique au docteur Bélanger tandis que son épouse s'est vu remettre un bouquet de fleurs. (Photo Pierre Wibault).

Discours d'adieu du président du Richelieu

Nous devrions faire rayonner l'esprit de paix et fraternité

NICOLET (R.L.) — "Nous devrions répandre et faire rayonner autour de nous le véritable esprit de 'paix et fraternité', non seulement au cours de nos rencontres mais partout, même en dehors des cadres de notre club social".

C'est en ces termes que s'adressait le docteur Gérard Bélanger, président du club Richelieu de Nicolet, lors de la soirée organisée en l'honneur du président sortant. Le Dr Bélanger, qui fut président pour le terme 1970, cédera prochainement sa place à M. Yves Hébert, qui a été récemment élu pour l'exercice 1971.

Tout au long de son exposé, M. Bélanger a insisté sur le thème "paix et fraternité" qui caractérise bien les clubs Richelieu à travers la province.

"Il y a ici", a souligné le président sortant dans son discours d'adieu, "cette chaleur, cette camaraderie qui ne se démentent jamais. Je suis persuadé que la vie et l'enthousiasme qui régissent au sein de notre club feraient l'envie de plusieurs de nos voisins".

Faisant une brève rétrospective de l'année 1970, qui fut remplie d'événements heureux, le Dr Bélanger a ensuite souligné les heures tristes que nous avons connues, aussi bien au Québec qu'à l'étranger. "Partout, c'est la constataction qui nous plonge dans un climat d'incertitude. Où est donc cette paix tant désirée?" a demandé le président du Richelieu de Nicolet.

Rappelant l'affaire Cross-Laporte et l'assassinat de ce dernier, le conférencier a mentionné: "Alors on se demande en ce moment où en est la fraternité entre ces individus et le respect de la vie d'autrui".

Et d'ajouter ensuite M. Bélanger: "Je crois qu'il est temps que nous sortions de notre écrin le slogan Richelieu 'paix et fraternité' et que nous fassions un effort pour le mettre en pratique, nous-mêmes. Nous voilà donc, après cette crise, face à un avenir que nous devons rebâtir et je veux rejoindre le but de notre société qui est l'épanouissement de chacun de ses membres".

Le président sortant du club

Richelieu de Nicolet a ensuite affirmé que si nous nous arrêtons pour oublier toutes ces contrariétés de la vie et si nous prenons quelques instants pour regarder ce qu'il y a de bon, ce qu'il y a de généreux au fond de chaque cœur humain, "nous pourrions bâtir un tout autre monde".

Le docteur Bélanger a aussi noté cette apathie de tous les jours, "qui fait qu'on se réferme sur soi-même. Je sais bien que l'un des objectifs des clubs Richelieu est l'aide à l'enfance malheureuse. Je sais aussi que les Richelieu font leur quototier pour aider ces êtres malheureux, mais je crois que notre horizon devrait s'étendre plus loin et que nous devrions émerger haute la tête hors de l'eau pour constater ce qui se passe autour de nous et sortir justement de cette apathie".

Au début de son allocution de circonstance, le Dr Bélanger a remercié les membres de leur collaboration et il a félicité son successeur M. Yves Hébert, à qui il a souhaité un heureux mandat.

Actualité autour de Princeville

PRINCEVILLE (G.A.B.) — L'Union catholique des cultivateurs de Princeville a inscrit 84 membres dans ses rangs à l'occasion de sa campagne de recrutement tenue au cours des semaines dernières. Ce recrutement a été fait par le président, M. Laurent Cormier, et les directeurs qui se sont partagés le travail pour la sollicitation à faire auprès des cultivateurs. L'assemblée générale aura lieu au commencement de 1971.

Camion-citerne
Le conseil municipal de Princeville a inscrit l'acquisition d'un camion-citerne aux projets à étudier en 1971. M. le maire J.-Maurice Talbot et ses collègues se renseigneront sur les subventions pouvant être obtenues dans un tel cas avant de prendre une décision sur cette question. Il a été jugé qu'une telle unité pourrait être utilisée efficacement pour des feux où l'approvisionnement en eau fait défaut.

Marché d'animaux
Le marché d'animaux Talbot Inc. de Princeville est le lieu de rendez-vous de nombreux éleveurs de la région ainsi que d'acheteurs à l'emploi des grandes entreprises d'abattage. Durant toute la journée du lundi et la nuit du mercredi de chaque semaine, une grande activité règne au salon de vente où des centaines de têtes de bétail changent de propriétaires dans des enchères dirigées par M. J.-Maurice Talbot et son fils Réal.

Accident
Le directeur de l'école Sacré-Coeur de Princeville, le R. F. Jean-Baptiste Rheault, s'est brisé la rotule d'un genou en faisant une chute banale dans un escalier de l'institution. La blessure oblige le religieux à se servir d'une béquille pour ses déplacements.

St-Norbert
L'Association féminine d'éducation et d'action sociale de St-Norbert d'Arthabaska a étudié le thème "mariage et famille sont-ils en danger". La présidente du cercle, Mme Guy Bou-

langer, l'aumônier M. l'abbé Donat Boisvert, et les quelque 50 membres présents à la réunion ont établi que le divorce était une loi civile. Il a également été déterminé que le mariage unissait deux êtres pour la vie.

Chevaliers de Colomb
Les Chevaliers de Colomb de Princeville ont inscrit deux activités à leur programme du dimanche, 20 décembre. Dans l'après-midi, ce sera la fête annuelle à l'intention des enfants des membres. Le même soir, les Chevaliers de Colomb iront "veiller" avec les pensionnaires et le personnel du Foyer St-Eusèbe. Cette dernière activité se fera en collaboration avec la chorale St-Eusèbe.

Club de l'Amitié
Le club de l'Amitié de Princeville a suspendu ses activités pour la période des Fêtes. La présidente de cette section féminine du centre d'accueil Domrémy, Mme Claire Ayot, et ses aides ont reçu les félicitations de M. l'abbé Arthur Auger qui les a également encouragés à poursuivre l'œuvre admirable accomplie pour la cause de la sobriété. Des cas recevront l'attention dès la reprise des activités en 1971.

Louveteaux
Les scouts-louveteaux de Princeville ont maintenant quatre groupes à l'action avec une vingtaine de jeunes participants. Sous la direction de l'appel, M. Yvon Camirand et de la responsable, Mlle Suzanne Caouette, les jeunes ont décoré leur local en s'inspirant de la nature et en y allant chacun selon son imagination.

Hockey mineur
Le hockey mineur de Princeville a connu une fin de semaine intéressante dans la Ligue inter-cités. Les parties ont eu lieu avec les représentants de Richmond. Les Midjets sont revenus avec une victoire de 3 à 1, les Pee Wee - Caravelles ont également remporté les honneurs de la partie avec 4 à 1. Par contre les Bantams ont été vaincus par 3 à 1. Les jeunes de Princeville

améliorent continuellement leur rendement depuis que la glace locale leur permet des pratiques plus fréquentes.

Motoneige
Le club autonome de Princeville a fait préparer des cartes détaillées des pistes entretenues sur son domaine. Le président, M. Paul-R. Lacoursière et ses collègues de la direction ont pris des dispositifs pour que ces cartes, format de poche, soient distribuées aux membres du mouvement.

Parmi les invités d'honneur à cette soirée, organisée pour clôturer de brillante façon cette série de cours, on remarquait le président de la régionale Provencher, M. Maurice Lavalée, ainsi que les commissaires, et M. Donat Gauthier, de la Ligue de sécurité et les moniteurs de ces cours.

La soirée de clôture avait pour principal but de remettre les attestations aux participants



Le Noël des petits est un succès à Nicolet

Près de 1,000 personnes ont assisté au défilé du Père Noël, dans les rues de Nicolet, et près de 700 jeunes ont suivi ce sympathique personnage de l'époque des Fêtes au Centre catholique où il a distribué des cadeaux, des friandises, des liqueurs douces à tous ceux qui lui rendaient visite. Ce défilé et cette fête pour les jeunes avaient été organisés par la Jeune Chambre de Nicolet pour la deuxième année consécutive. Le Noël des petits

obtint des succès grandissants d'année en année et cette initiative de la Jeune Chambre est tout aussi louable que la participation de plusieurs établissements commerciaux et commanditaires qui ont contribué financièrement à cette organisation. Sur la photo, prise lors du défilé, le Père Noël serre la main aux jeunes nicolétains. (Photo Pierre Wibault)

région/sud

Acceptation des travaux d'ici peu

Les personnes âgées entreraient au Foyer Romain-Becquets vers le milieu de janvier

par Régent LAJOIE

SAINT-PIERRE LES BECQUETS — L'acceptation des travaux de construction du Foyer Romain-Becquets, à Saint-Pierre, devrait se faire d'ici la fin du mois de décembre par les professionnels du projet et tout indique que l'occupation de ce centre d'hébergement pour personnes âgées s'effectuera vers la mi-janvier.

C'est ce que nous mentionnait M. Louis-René Roux, président de la Corporation du Foyer Romain-Becquets, lors d'une rencontre avec ce dernier dans le but de savoir où en est la situation concernant cette construction.

De plus, il a été possible d'apprendre que l'entrepreneur général, Gaston Gaudet Inc., de Warwick, qui avait obtenu le contrat au coût de \$345.000, il y a plus de huit mois, quittera les

lieux prochainement ayant complété ses travaux.

En ce qui concerne l'ameublement, il en coûtera \$34.000 pour meubler et équiper ce foyer d'hébergement et divers contrats ont été accordés récemment. Il serait bon de souligner que la moitié du coût de l'ameublement sera défrayé par la souscription volontaire tenue à Saint-Pierre les Becquets et à Sainte-Cécile de Lévrard.

Divers établissements de la région et de l'extérieur ont obtenu des contrats pour l'ameublement et l'équipement du foyer. Ainsi, le magasin Albert Grondin, de Saint-Pierre, a décroché deux contrats tandis que les Meubles Saint-Laurent, de Gently, en obtient un.

Ameublement de Bureau Enr., de Deschailions, fournira du matériel au centre d'hébergement, de même que Jacques Langlois, de Trois-Rivières, qui a obtenu le contrat pour les dra-

peries, les tentures et les couvre-lits. Finalement, la vaisselle sera fournie par Cassydies de Montréal.

Les soumissions pour la literie ont été refusées par le ministère de la Famille et du Bien-Être, lequel a cependant accepté les autres achats qui s'élevaient à \$34.000.

Sur la plan personnel du foyer, l'administrateur a été engagé. Il s'agit de M. Roland Lafond, maire de la paroisse de Saint-Pierre. De plus, trois religieuses ont également été engagées; l'une sera directrice des soins aux pensionnaires, une autre deviendra infirmière, tandis que la troisième sera affectée à la buanderie.

Les professionnels de ce projet, qui coûtera près de \$400.000 une fois terminé, sont les bureaux de Roux, Morin, Langlois et Associés, de Montréal, architectes, et Jean Gagnon et Associés, ingénieurs de Montréal.

Des cours sur le fonctionnement des autobus

La Ligue de sécurité du Québec remet des décorations à 73 chauffeurs de la Régionale

par Régent LAJOIE

NICOLET — Un fort pourcentage des chauffeurs d'autobus scolaires de la régionale Provencher, de Nicolet, ont complété ces jours derniers une série de dix semaines de cours organisés par le service de l'éducation permanente de la CSRP, en collaboration avec le service du transport.

Ces mêmes conducteurs étaient l'objet d'une réception à laquelle prenaient part plus de 200 personnes à la cafétéria de l'école polyvalente Jean-Nicolet.

Sur 97 chauffeurs, classes en quatre groupes, dont deux à Nicolet, un à Saint-Léonard et un à Gently, 78 ont terminé les cours de 30 heures et 75 ont reçu des attestations pour avoir été présents durant huit semaines sur 10.

De plus, 73 chauffeurs ont reçu une décoration de la Ligue de sécurité du Québec. Trente d'entre eux avaient complété trois ans sans accident, 25 pour une période de deux ans et 18 pour un an sans accident.

Parmi les invités d'honneur à cette soirée, organisée pour clôturer de brillante façon cette série de cours, on remarquait le président de la régionale Provencher, M. Maurice Lavalée, ainsi que les commissaires, et M. Donat Gauthier, de la Ligue de sécurité et les moniteurs de ces cours.

Les autres professeurs de ces cours étaient MM. Antonin Pro-

vencher, conseiller en orientation la commission scolaire régionale de la Mauricie; Jean-Paul Lapointe, agent d'assurance; Gilbert Trempe, directeur du service du transport à la CSRP, et enfin, Mme Mimi Langis, instructeur en secourisme.

Le programme de 30 périodes avait été préparé par le service de l'éducation permanente de la CSRP et il incluait divers sujets ayant trait à la conduite préventive, au code de la route, à la signalisation routière, à la mécanique, à la psychologie des élèves, aux autorités et aux patrons, à l'assurance et aussi, aux premiers soins et aux règlements de la régionale Provencher.

Pas moins de 14 professeurs ont présenté ces cours, dont M. Lionel Plamondon, instructeur en sécurité routière du ministère des Transports du Québec, huit instructeurs de l'Institut de police du Québec, à Nicolet, et M. Michel Blanchard, professeur au département de l'automobile à la polyvalente Jean-Nicolet.

Après l'inauguration, il y aura un cocktail à la salle municipale. Ce cocktail est offert par le président de l'office municipal d'habitation de Daveluyville et sera rehaussé par la présence du maire, M. Hermann Fournier et son épouse.

Le gérant administrateur de l'office municipal d'habitation de Daveluyville inc. est M. Normand Beaudoin.

Inauguration des logements à prix modiques à Daveluyville

DAVELUYVILLE (R.L.) — L'inauguration officielle des logements à prix modiques à Daveluyville aura lieu dimanche le 20 décembre, à 14 heures, sur la 5e rue à Daveluyville.

Les membres de la corporation de l'office municipal d'habitation de Daveluyville inc. ont convié un groupe de personnalités à cette cérémonie.

Après l'inauguration, il y aura un cocktail à la salle municipale. Ce cocktail est offert par le président de l'office municipal d'habitation de Daveluyville et sera rehaussé par la présence du maire, M. Hermann Fournier et son épouse.

Le gérant administrateur de l'office municipal d'habitation de Daveluyville inc. est M. Normand Beaudoin.

en province

Les cultivateurs sont mécontents

La colère gronde à Sainte-Scholastique

MONTREAL (PC) — Les cultivateurs expropriés de la région de Sainte-Scholastique sont mécontents de l'attitude du gouvernement fédéral à leur endroit et soutiennent que celui-ci, malgré ses déclarations antérieures, ignore les problèmes humains qu'il crée en déplaçant sans planification suffisante quelque 2.000 familles pour faire place à un gigantesque aéroport international.

Ils ont fait part de leurs griefs aux médias d'information, hier après-midi, au cours d'une conférence de presse présidée par le président de l'Union catholique des cultivateurs, M. Albert Alain, dont la fédération a épousé la cause des expropriés.

M. Alain a résumé les griefs des expropriés en deux catégories: les uns concernant l'expropriation proprement dite et les autres, concernant les problèmes qui en découlent.

Auparavant, un des cultivateurs expropriés, M. Clément Carrier, avait résumé la situation comme suit: "L'expropriation a été décrétée le 27 mars 1969 et après 20 mois d'incertitude, nous ne sommes pas plus avancés."

Les 813 cultivateurs visés par les expropriations, environ 90 pour cent sont insatisfaits et

crainent d'être sacrifiés à la cause du développement industriel de la région.

Déportation

"Nous sommes prêts à accepter le fait de l'expropriation, déclare M. Carrier, à condition d'être traités très humainement. Mais nous ne voulons pas subir une deuxième déportation des Acadiens".

Décelant un manque de coordination au niveau des gouvernements et un manque flagrant d'information chez les fonctionnaires chargés de guider les expropriés, les représentants locaux et provinciaux de l'UCC soulignent que les expropriés ne veulent plus dialoguer avec les fonctionnaires. "Nous voulons traiter directement avec les autorités", déclare M. Carrier.

Les expropriés ont déjà fait connaître leurs griefs aux différents gouvernements, le 20 novembre dernier. Cette intervention auprès des ministres et des hauts fonctionnaires concernés a suscité la tenue d'une réunion des fonctionnaires à Montréal, dix jours plus tard, et d'une deuxième rencontre entre les fonctionnaires et les expropriés, à Sainte-Monique, le 10 décembre.

"C'est là que nous avons consi-

gné que les fonctionnaires n'avaient pas tous les renseignements nécessaires et avaient oublié de prévoir les problèmes humains dans la planification de leurs projets", a précisé M. Alain.

On a souligné que le gouvernement fédéral a terminé à peine 500 des 2.000 procédures d'expropriation dans la région, et que dans la majorité des cas les expropriés sont insatisfaits des conditions qui leur ont été faites.

Evaluation injuste

Nous sommes lésés, affirment-ils, surtout au niveau des évaluations, mais aussi en ce qui a trait à la coordination des prises de possession par le fédéral et aux emplois qu'on avait laissés miroiter à nos yeux.

Ils réclament, notamment, que le gouvernement fédéral leur verse des maintenant 80 pour

cent du montant établi pour la valeur de leur propriété.

Cette évaluation n'est pas à leur goût. Les évaluateurs du gouvernement, disent-ils, ne font aucune différence entre une ferme prospère et un terrain improdactif et attribuent le même montant, \$200 l'arpent, pour chacune.

Les offres du gouvernement, soutiennent les cultivateurs expropriés, sont inférieures de moitié aux évaluations faites par des spécialistes engagés par les cultivateurs.

Pour rétablir l'équilibre, ces derniers suggèrent que dans l'évaluation des dommages causés par l'expropriation, le gouvernement tienne compte des revenus moyens des cinq dernières années pour permettre aux cultivateurs de se rétablir ailleurs et de rendre leurs nouvelles entreprises aussi rentables que celles dont ils ont été dépossédés.

Loterie illégale au Vaisseau d'Or

Loubier accuse Choquette d'avoir obéi à des sentiments de politiaillerie

QUEBEC (PC) — Le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, a informé l'Assemblée nationale, mercredi, que c'est à la demande expresse du chef de la police de Montréal, M. Marcel Saint-Aubin, qu'il est intervenu pour interdire la tenue d'une loterie, lundi soir, au restaurant le Vaisseau d'Or, à Montréal.

M. Choquette répondait à des questions de M. Gabriel Loubier (UN-Bellechasse) qui a soutenu que dans cette affaire le ministre de la Justice avait "obéi à des sentiments de politiaillerie".

Indigné, le ministre de la Justice a réclaté que le député de Bellechasse retire ses paroles. A l'invitation du président de

l'Assemblée nationale de retirer ce qu'il a appelé une "affirmation accusatrice" dirigée contre le ministre de la Justice, M. Loubier a dit que, de fait, il retirait ses paroles, mais il a repris les mêmes propos, plus tard, en dehors de la Chambre devant les journalistes.

M. Choquette a expliqué que la tenue d'une loterie au Vaisseau d'Or, qui est propriété du maire Jean Drapeau, de Montréal, était illégale en vertu d'un décret ministériel qui interdit la tenue de toute loterie dans un établissement licencié.

La Palestre

La loterie en cause avait été organisée par la Palestre Nationale, organisme privé qui s'oc-

cupe de sports et de loisirs à Montréal.

A la question de savoir pourquoi l'annulation du permis de tenir la loterie au Vaisseau d'Or était intervenue "à la dernière minute", M. Choquette a répondu que le directeur de la police de Montréal, M. Marcel Saint-Aubin, n'avait porté la chose à son attention que dans la journée de lundi 14 décembre.

M. Choquette a affirmé encore, emphatiquement, que dans le domaine des jeux de hasard comme dans tous les autres qui relèvent de la compétence de son ministère, il fera tout ce qui est requis pour "faire respecter la loi", que cela aille à l'encontre même de hauts person-

Au sujet de cette loterie de la Palestre Nationale, M. Choquette a précisé qu'il avait invité ses organisateurs à la tenir à un autre moment dans l'établissement même de la Palestre Nationale qui n'est pas licencié par la Régie des alcools.

Aux journalistes, en dehors de la Chambre, M. Loubier a affirmé qu'il avait retiré en Chambre son affirmation de "politiaillerie" dirigée contre le ministre de la Justice "pour éviter de se faire mettre dehors".

Il a réaffirmé toutefois que dans l'affaire de la loterie de la Palestre Nationale, le ministre a "obéi à des sentiments politiques" en retirant le permis.

La loi sur l'astrologie

Manolesco serait en bons termes avec Jean Drapeau

MONTREAL (PC) — L'astrologue Jean Manolesco estime avoir l'appui du maire Jean Drapeau au moment où la ville de Montréal s'apprête à passer un règlement interdisant la pratique de l'astrologie moyennant rémunération. Aussi, croit-il que c'est à contrecœur que le maire aurait laissé déposer ce projet. Il se demande en conséquence qui a bien pu exercer des pressions sur le maire Drapeau.

Pour prouver ses affirmations, M. Manolesco a présenté aux journalistes, hier, un document portant la signature du maire de Montréal et les armoiries de la ville.

Dans cette lettre datée du 6 février 1969, et rédigée en anglais, le maire dit avoir écouté la majeure partie du programme de l'astrologue la semaine précédente et déclare avoir été intéressé par ses prédictions.

"Par-dessus-tout, ajoute-t-il, j'aimerais vous dire ma reconnaissance pour l'appui encourageant que vous me donnez".

La lettre se termine par cette phrase: "Je serai dans l'expectative pour voir comment ces prédictions se réaliseront".

Cris de l'Expo

Au cours du programme en question, M. Manolesco avait déclaré, devait-il rappeler hier, que les problèmes du maire allaient être réglés dans les trois semaines qu'il resterait à son poste à cause de la pression publique.

C'était pendant la crise de l'Expo, et que trois mois plus tard, il trouverait l'argent nécessaire au maintien de Terce des Hommes.

Québec disposera d'un plan d'ensemble pour le développement de l'enseignement supérieur

MONTREAL (PC) — Dans un an, le gouvernement québécois disposera d'un plan d'ensemble pour le développement de l'enseignement supérieur au Québec, a affirmé mardi le président du Conseil des universités, M. Germain Gauthier.

Ce plan, a-t-il expliqué au cours d'une conférence de presse, définira la vocation particulière et le développement futur de chaque université en fonction des besoins et des ressources de la province, afin d'éviter notamment les doublons coûteux.

M. Gauthier a précisé que les recteurs de toutes les institutions québécoises avaient déjà reçu un questionnaire sur les objectifs généraux d'une politique de l'enseignement supérieur. Ils doivent répondre à ce questionnaire "désinstallant" avant la fin de mars.

A partir de leurs réponses, un comité d'experts fera une synthèse qui sera soumise à l'approbation des recteurs. Un rapport final, sur lequel le Conseil des universités donnera son avis, doit être publié avant la fin de 1971.

Spécialisation

Scion M. Gauthier, la spécialisation des universités est devenue une nécessité à laquelle les institutions devront absolument se soumettre. Le ministre de l'Éducation a d'ailleurs annoncé son intention de couper les subventions de toute institution qui lancera un nouveau programme sans l'autorisation du comité des programmes.

Le Conseil des universités, qui joue un rôle consultatif auprès du gouvernement, a recommandé au ministre de l'Éducation, dans un rapport récent, que la direction générale de l'enseignement supérieur concentre ses efforts sur l'inventaire des besoins de la société et des ressources humaines du Québec.

un Cadeau des Fêtes

VOIR PAGE du Cinema

Vous vous inquiétez de l'avenir?



Si vous êtes du genre ambitieux et êtes persuadé que vous valez plus que ce que vous offre votre emploi actuel.

Consultez-moi !

Leo Brunelle, C.L.U., gérant de succursale
Sun Life du Canada, compagnie d'Assurance-Vie
1350, rue Royale Trois-Rivières Tel.: 375-1686
Représentation dans toute la Mauricie.

Chartrand demande que sa requête soit reconsidérée

MONTREAL (PC) — Le chef syndicaliste Michel Chartrand, qui est accusé de conspiration séditeuse et d'appartenance au FLQ, a de nouveau présenté une requête demandant que la Cour considère de nouveau sa demande de cautionnement récemment rejetée.

Le mois dernier, il avait présenté une requête de cautionnement conjointe avec l'avocat Robert Lemieux, l'écrivain Pierre Vallières, le professeur Charles Gagnon et le journaliste Jacques Larue-Langlois.

Les cinq prévenus, qui doivent répondre des mêmes accusations avaient demandé de comparaître individuellement pour défendre leur requête. Seul Me Lemieux en avait obtenu l'autorisation.

Dans sa requête présentée hier, M. Chartrand a fait valoir qu'il avait été privé de son droit de défendre en personne sa demande de cautionnement.

Il a souligné en outre qu'on ne l'avait pas informé de son droit de présenter son plaidoyer par écrit.

M. Romeo Desaulniers

**JOYEUX NOEL
HEUREUSE ANNEE**

Merci à tous et re-bienvenue

**Un détour à
notre magasin
est toujours
PAYANT
surtout dans le
temps des Fêtes**

**FAITES A MADAME,
un
magnifique cadeau
ROY GIBSON**

Aussi vaste choix de mobiliers de salon et autres prix imbattables

REFRIGERATEURS, CONGELATEURS, POELES, GUISINIERES, etc.

**Aussi meubles de tous styles
Fauteuil, TV couleur ou noir et blanc
Stéréos à prix spéciaux**

ROMEIO DESAULNIERS

ST-SEVERE TEL.: 264-2149

MEUBLES et APPAREILS ELECTRIQUES

OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 9h 00

en province

Les cultivateurs sont mécontents

La colère gronde à Sainte-Scholastique

MONTREAL (PC) — Les cultivateurs expropriés de la région de Sainte-Scholastique sont mécontents de l'attitude du gouvernement fédéral à leur endroit et soutiennent que celui-ci, malgré ses déclarations antérieures, ignore les problèmes humains qu'il crée en déplaçant sans planification suffisante quel que soit le nombre de familles pour faire place à un gigantesque aéroport international.

On craint d'être sacrifiés à la cause du développement industriel de la région.

Déportation

"Nous sommes prêts à accepter le fait de l'expropriation, déclare M. Carrier, à condition d'être traités très humainement. Mais nous ne voulons pas subir une deuxième déportation des Acadiens".

On a fait part de leurs griefs aux médias d'information, hier après-midi, au cours d'une conférence de presse présidée par le président de l'Union catholique des cultivateurs, M. Albert Alain, dont la fédération a épousé la cause des expropriés.

M. Alain a résumé les griefs des expropriés en deux catégories: les uns concernant l'expropriation proprement dite et les autres, concernant les problèmes qui en découlent.

Auparavant, un des cultivateurs expropriés, M. Clément Carrier, avait résumé la situation comme suit: "L'expropriation a été décrétée le 27 mars 1969 et après 20 mois d'incertitude, nous ne sommes pas plus avancés".

Des 813 cultivateurs visés par les expropriations, environ 90 pour cent sont insatisfaits et

ne veulent plus dialoguer avec les fonctionnaires. "Nous voulons traiter directement avec les autorités", déclare M. Carrier.

Les expropriés ont déjà fait connaître leurs griefs aux différents gouvernements, le 20 novembre dernier. Cette intervention auprès des ministres et des hauts fonctionnaires concernés a suscité la tenue d'une réunion des fonctionnaires à Montréal, dix jours plus tard, et d'une deuxième rencontre entre les fonctionnaires et les expropriés, à Ste-Monique, le 10 décembre.

"C'est là que nous avons consi-

gné que les fonctionnaires n'avaient pas tous les renseignements nécessaires et avaient oublié de prévoir les problèmes humains dans la planification de leurs projets", a précisé M. Alain.

On a souligné que le gouvernement fédéral a terminé à peine 500 des 2.000 procédures d'expropriation dans la région, et que dans la majorité des cas les expropriés sont insatisfaits des conditions qui leur ont été faites.

Evaluation injuste

Nous sommes lésés, affirment-ils, surtout au niveau des évaluations, mais aussi en ce qui a trait à la coordination des prises de possession par le fédéral et aux emplois qu'on avait laissés miroiter à nos yeux.

Ils réclament, notamment, que le gouvernement fédéral leur verse des maintenant 80 pour

cent du montant établi pour la valeur de leur propriété.

Cette évaluation n'est pas à leur goût. Les évaluateurs du gouvernement, disent-ils, ne font aucune différence entre une ferme prospère et une ferme improductive et attribuent le même montant, \$200 l'arpent, pour chacune.

Les offres du gouvernement, soutiennent les cultivateurs expropriés, sont inférieures de moitié aux évaluations faites par des spécialistes engagés par les cultivateurs.

Pour rétablir l'équilibre, ces derniers suggèrent que dans l'évaluation des dommages causés par l'expropriation, le gouvernement tienne compte des revenus moyens des cinq dernières années pour permettre aux cultivateurs de se rétablir ailleurs et de rendre leurs nouvelles entreprises aussi rentables que celles dont ils ont été dépossédés.

Chartrand demande que sa requête soit reconsidérée

MONTREAL (PC) — Le chef syndicaliste Michel Chartrand, qui est accusé de conspiration séditeuse et d'appartenance au FLQ, a de nouveau présenté une requête demandant que la Cour considère de nouveau sa demande de cautionnement récemment rejetée.

Le mois dernier, il avait présenté une requête de cautionnement conjointe avec l'avocat Robert Lemieux, l'écrivain Pierre Vallières, le professeur Charles Gagnon et le journaliste Jacques Larue-Langlois.

Les cinq prévenus, qui doivent répondre des mêmes accusations avaient demandé de comparaître individuellement pour défendre leur requête. Seul Me Lemieux en avait obtenu l'autorisation.

Dans sa requête présentée hier, M. Chartrand a fait valoir qu'il avait été privé de son droit de défendre en personne sa demande de cautionnement.

Il a souligné en outre qu'on ne l'avait pas informé de son droit de présenter son plaidoyer par écrit.

Loterie illégale au Vaisseau d'Or

Loubier accuse Choquette d'avoir obéi à des sentiments de politcaillerie

QUEBEC (PC) — Le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, a informé l'Assemblée nationale, mercredi, que c'est à la demande expresse du chef de la police de Montréal, M. Marcel Saint-Aubin, qu'il est intervenu pour interdire la tenue d'une loterie, lundi soir, au restaurant le Vaisseau d'Or, à Montréal.

M. Choquette répondait à des questions de M. Gabriel Loubier (UN-Bellechasse) qui a soutenu que dans cette affaire le ministre de la Justice avait "obéi à des sentiments de politcaillerie".

Indigné, le ministre de la Justice a réclame que le député de Bellechasse retire ses paroles. A l'invitation du président de

l'Assemblée nationale de retirer ce qu'il a appelé une "affirmation accusatrice" dirigée contre le ministre de la Justice, M. Loubier a dit que, de fait, il retirait ses paroles, mais il a repris les mêmes propos, les expliquant, plus tard, en dehors de la Chambre devant les journalistes.

M. Choquette a expliqué que la tenue d'une loterie au Vaisseau d'Or, qui est propriété du maire Jean Drapeau, de Montréal, était illégale en vertu d'un décret ministériel qui interdit la tenue de toute loterie dans un établissement licencé.

La loterie en cause avait été organisée par la Palestre Nationale, organisme privé qui s'occupe de sports et de loisirs à Montréal.

Au sujet de cette loterie de la Palestre Nationale, M. Choquette a précisé qu'il avait invité ses organisateurs à la tenir à un autre moment dans l'établissement même de la Palestre Nationale qui n'est pas licencé par la Régie des alcools.

Aux journalistes, en dehors de la Chambre, M. Loubier a affirmé qu'il avait retiré en Chambre son affirmation de "politcaillerie" dirigée contre le ministre de la Justice "pour éviter de se faire mettre dehors".

Il a réaffirmé toutefois que dans l'affaire de la loterie de la Palestre Nationale, le ministre a "obéi à des sentiments politiques" en retirant le permis.

La Palestre

La loterie en cause avait été organisée par la Palestre Nationale, organisme privé qui s'occupe de sports et de loisirs à Montréal.

La loi sur l'astrologie

Manolesco serait en bons termes avec Jean Drapeau

MONTREAL (PC) — L'astrologue Jean Manolesco estime avoir l'appui du maire Jean Drapeau au moment où la ville de Montréal s'appête à passer un règlement interdisant la pratique de l'astrologie moyennant rémunération. Aussi, croit-il que c'est à contrecoeur que le maire aurait laissé déposer ce projet. Il se demande en conséquence qui a bien pu exercer des pressions sur le maire Drapeau.

Pour prouver ses affirmations, M. Manolesco a présenté aux journalistes, hier, un document portant la signature du maire de Montréal et les armoiries de la ville.

Dans cette lettre datée du 6 février 1969, et rédigée en anglais, le maire dit avoir écouté la majeure partie du programme de l'astrologie la semaine précédente et déclare avoir été intéressé par ses prédictions.

"Par-dessus-tout, ajoutez-le, j'aimerais vous dire ma reconnaissance pour l'appui encourageant que vous me donnez".

La lettre se termine par cette phrase: "Je serai dans l'expectative pour voir comment ces prédictions se réaliseront".

Cris de l'Expo

Au cours du programme en question, M. Manolesco avait déclaré, devant le rappelé hier, que les problèmes du maire allaient être réglés dans les trois semaines qu'il resterait à son poste à cause de la pression publique.

C'était pendant la crise de l'Expo, et que trois mois plus tard, il trouverait l'argent nécessaire au maintien de Terce des Hommes.

Québec disposera d'un plan d'ensemble pour le développement de l'enseignement supérieur

MONTREAL (PC) — Dans un an, le gouvernement québécois disposera d'un plan d'ensemble pour le développement de l'enseignement supérieur au Québec, a affirmé mardi le président du Conseil des universités, M. Germain Gauthier.

Ce plan, a-t-il expliqué au cours d'une conférence de presse, définira la vocation particulière et le développement futur de chaque université en fonction des besoins et des ressources de la province, afin d'éviter notamment les doublonnements coûteux.

M. Gauthier a précisé que les recteurs de toutes les institutions québécoises avaient déjà reçu un questionnaire qui les invite à se prononcer sur les objectifs généraux d'une politique de l'enseignement supérieur. Ils doivent répondre à ce questionnaire "désinstallant" avant la fin de mars.

A partir de leurs réponses, un comité d'experts fera une synthèse qui sera soumise à l'approbation des recteurs. Un rapport final, sur lequel le Conseil des universités donnera son avis, doit être publié avant la fin de 1971.

Spécialisation

Selon M. Gauthier, la spécialisation des universités est devenue une nécessité à laquelle les institutions devront absolument se soumettre. Le ministre de l'Éducation a d'ailleurs annoncé son intention de couper les subventions de toute institution qui lancerait un nouveau programme sans l'autorisation du comité des programmes.

Le Conseil des universités, qui joue un rôle consultatif auprès du gouvernement, a recommandé au ministre de l'Éducation, dans un rapport récent, que la direction générale de l'enseignement supérieur concentre ses efforts sur l'inventaire des besoins de la société et des ressources humaines du Québec.

un Cadeau des Fêtes VOIR PAGE du Cinéma

Vous vous inquiétez de l'avenir?



Si vous êtes du genre ambitieux et êtes persuadé que vous valez plus que ce que vous offre votre emploi actuel.

Consultez-moi!

Leo Brunelle, C.L.U., gérant de succursale
Sun Life du Canada, compagnie d'Assurance-Vie
1350, rue Royale Trois-Rivières Tel.: 375-1686
Représentation dans toute la Mauricie.



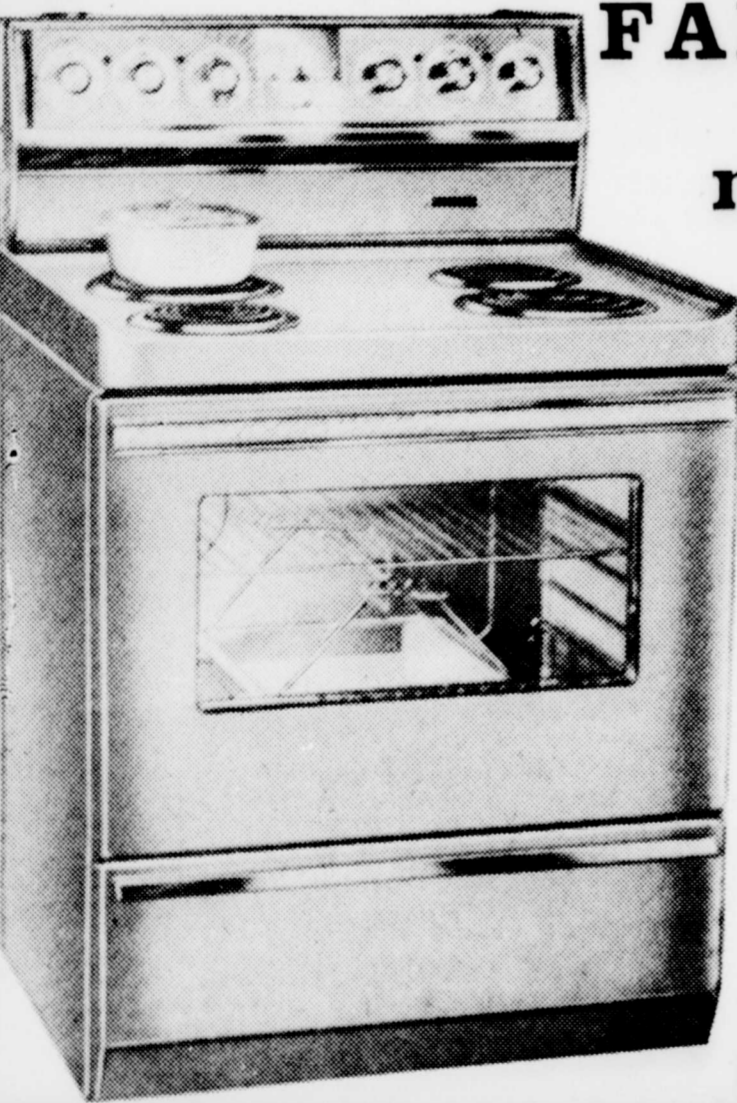
M. Romeo Desaulniers

JOYEUX NOEL
HEUREUSE ANNEE

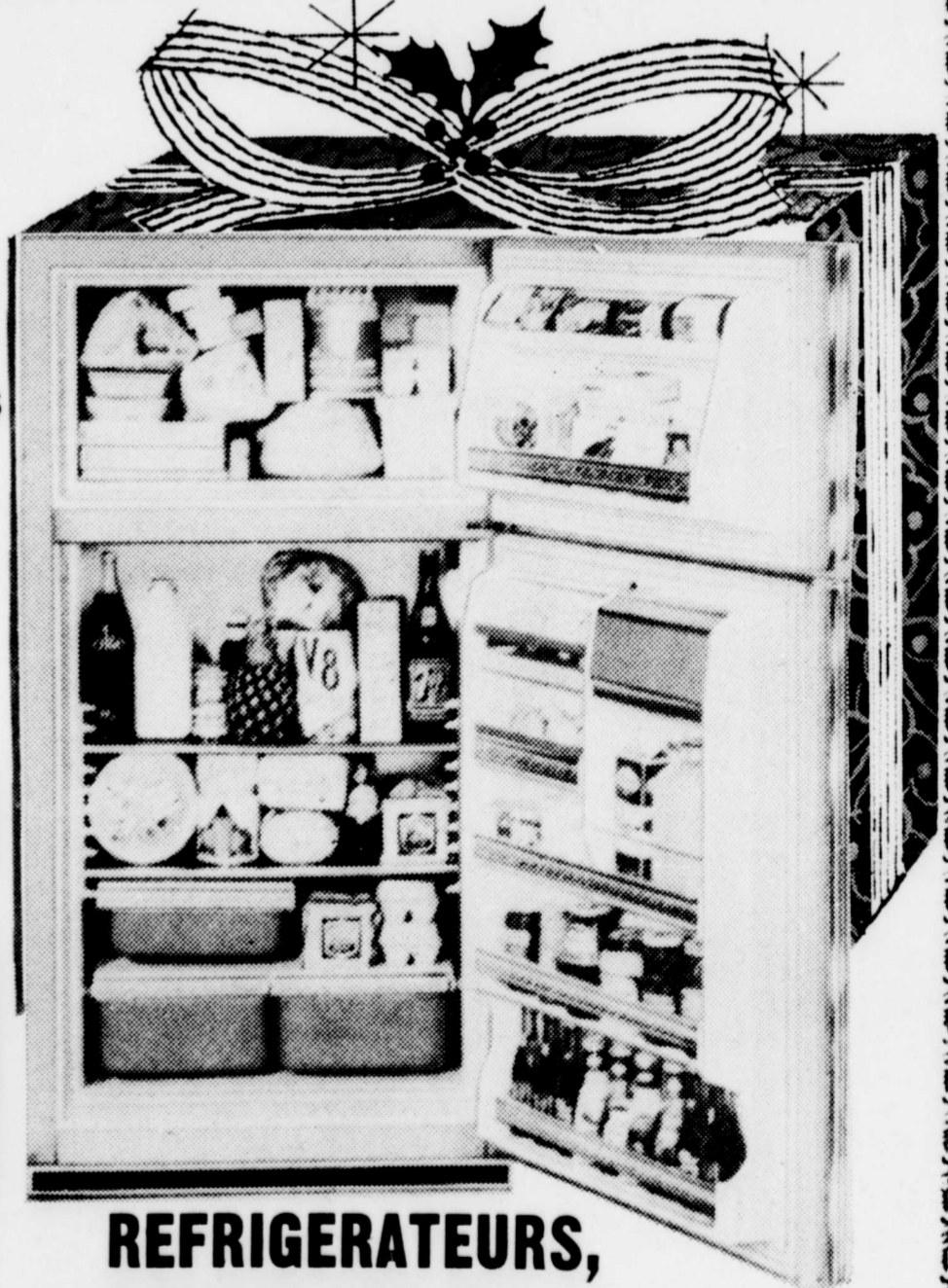
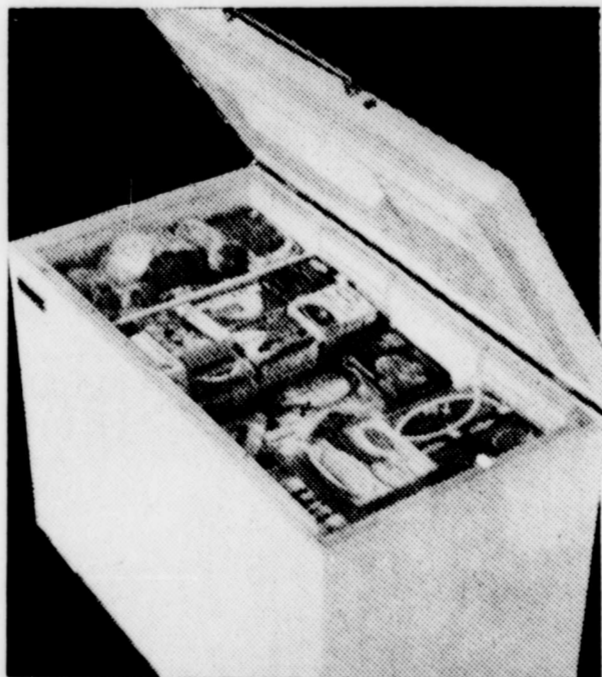
Merci à tous et re-bienvenue

Un détour à notre magasin est toujours PAYANT surtout dans le temps des Fêtes

FAITES A MADAME, un magnifique cadeau ROY GIBSON



Aussi vaste choix de mobiliers de salon et autres prix imbattables



REFRIGERATEURS, CONGELATEURS, POELES, CUISINIÈRES, etc.

Aussi meubles de tous styles Fauteuil, TV couleur ou noir et blanc Stéréos à prix spéciaux

OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'À 9h.00

ROMEIO DESAULNIERS

ST-SEVERE

TEL.: 264-2149

MEUBLES et APPAREILS ÉLECTRIQUES

**MIROIRS DE TOUTES DIMENSIONS
TAILLES SUR MESURES**
Dessus de meubles en verre

Vaste choix de
**MIROIRS
DECORATIFS**
ou de style

A compter de **\$750**



VITRERIE TROIS-RIVIERES INC.
CENTRE INDUSTRIEL
2825, rue GIRARD TEL.: 375-4784

Vaste choix de bagues diamant à des prix défiant toute compétition.

**BEAU
CHOIX DE
BIJOUX EN
OR SOLIDE**

Toute réparation de bijoux en or, et montres est faite sur place.

Dépositaire des fameuses montres LONGINES et RODANIA

**LA BOUTIQUE
D'HORLOGERIE ENR.**
472, TAMARAC SHAWINIGAN 536 5828

RAINBOW
1014 Champflour
Trois-Rivières

a chaque semaine du jeudi au dimanche soir

**MUSIQUE
WESTERN
A SON
MEILLEUR**



LES COUNTRY ACES

JACQUES GUILBEAULT

**PLANCHERS
DE BOIS-FRANC
PARQUETTERIE**

- Chêne • Merisier
- Noyer • Select • Noyer mélange
- Chêne rustique, merisier rustique

**VENTE - POSAGE - SABLAGE
FINITION PLASTIQUE**
Salle d'échantillons
23 Fusey
Tel.: 378-3241
Cap-de-la-Madeleine

N'achetez pas vos Meubles avant d'avoir consulté

MARCEL BOURNIVAL
RCA

Le coût minime de notre administration nous permet de vous offrir des prix imbattables.

Vaste choix de stéréo téléviseur-couleur RCA

MARCEL BOURNIVAL
Meubles et appareils électriques
CHARETTE 221 2105

RCA VOUS OFFRE:
24 caractéristiques les plus recherchées.

MELI-MELO

le nouvelliste

du 30 novembre
au 27 février

TISSUS DE TOUS GENRES
Le plus grand choix dans la région



Consilière à votre service
Coupons Margot Textile

TISSUS ET COUPONS
MADAME MARGUERITE MOREAU, PROPRIETAIRES
Tel.: 375-3961
6, rue St-Maurice Cap-de-la-Madeleine

**DISQUES
Long-jeux**

TOUTES LES MARQUES — TOUS LES GENRES

FRANÇAIS	ANGLAIS	CLASSIQUE
49c	79c - \$1.67	\$1.98

POUR RESTAURANTS
Phonographe — Machines d'amusement de tous genres.

IDÉAL AMUSEMENT INC.
345, ST-GEORGES TROIS-RIVIERES
TEL.: 374-6939

\$5000. en argent à gagner

**HUILE A CHAUFFAGE
(FUEL-STOVE)**

378-4881

JULES MILETTE
JM

HUILE A CHAUFFAGE

280, rue Massicotte Cap-de-la-Madeleine

Futurs Mariés
ACHETEZ
LÀ OÙ L'ON VEND
MOINS CHER

LES Ameublements Trifluviers
LIMITÉE

TEL.: 375-4818
2029, St-François Xavier (coin Williams) Trois-Rivières

CHAQUE SEMAINE 25 GAGNANTS

1 X \$50 1 X \$25 2 X \$10 21 X \$5

A LA FIN DU CONCOURS

GROS LOT PARI MI TOUS LES PARTICIPANTS

1 X \$1000 1 X \$500 1 X \$250

3 X \$100 7 X \$50

**LES
ENTREPRISES
GI-FER ENR.**

F. LAMY, prop.
Centre de Renovation

- PEINTURE • TAPISSERIE
- ARMOIRES DE CUISINE
- PORTES ET FENETRES D'ALUMINIUM

440, ST-GEORGES TROIS-RIVIERES
TEL.: 378-6755

**LE PLUS GRAND
CHOIX DE
PERRUQUES
INDEFRISABLES**
de la province.

**NOUVELLES
CREATIONS
DE VENUS
JEROME ALEXANDER**
Assortiment complet
à compter de \$29.95

Plus de
600 perruques en montre

Service sur place
de coiffeuses qualifiées

BOUTIQUE DU CHEVEU
1396, HART TROIS RIVIERES TEL: 378 6365

"laide nutamesem"

(BOITE MELI-MELO)

Le nom d'une maison d'affaires annonçant dans cette page est écrit dans la boîte ci-dessus d'une manière inusitée. Remettez ce meli-melo à l'ordre et composez le nom de cette maison correctement en remettant chaque lettre à sa place; sur la ligne pointillée. Les abréviations "Inc.", "Co.", "Ltee" ne seront pas incluses dans le meli-melo et il n'en sera pas tenu compte dans les réponses.

**COMPOSEZ LE MOT MELI-MELO CI-DESSUS
CONSERVEZ VOS RÉPONSES**

N'envoyez pas votre réponse. CONSERVEZ-LA. Utilisez le coupon-réponse dans Le Nouvelliste du samedi. Envoyez alors vos réponses dans la même enveloppe en utilisant le coupon-réponse spécial.

Les employés de "Le Nouvelliste" et leur famille immédiate ne sont pas éligibles.

**L'ENDROIT IDEAL OU LA
QUALITE**

EST INCLUSE DANS UN BON PRIX

**CLEMENT
BOISVERT**
MEUBLES

1636, ROYALE TROIS-RIVIERES TEL.: 378-4055

UNIFORMES
pour hommes ou dames
garçons et filles
couleurs assorties
SPECIAL

SARRAUX
pour hommes, dames
garçons et filles
couleurs: bleu marine ou blanc
SPECIAL

Ajustement et réparations
GRATUITS

SALON de COUTURE ST-PHILIPPE
1571, St-Philippe Trois Rivières 379 1788
SPECIALITE VENTE D'UNIFORMES ET SARRAUX

STARCRAFT
LE VASTE MONDE
DE LA RECREATION

Voyez la plus complète ligne de motoneiges. Pour la famille, il existe 5 modèles: les "Escort" comprenant un modèle à traction laige. Pour les amateurs de performance c'est "Eliminator" 5 voitures extraordinaires allant jusqu'à 60 CV.

SERVICE DE GARANTIE
PIECES DE MOTEUR KOHLER

CAMPEUR MODERNE INC.
6800, BOUL. JEAN XXIII T.-R.-O. 376-4507
OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE

**Le Nocturne Inc.
Pizzeria St-Maurice**

767, ST MAURICE TROIS RIVIERES 375 3344

Livraison gratuite

Ouvert de 8h.00 a.m. à 2h.00 a.m.
Jeudi-Vendredi et Samedi
de 8h.00 a.m. à 4h.00 a.m.

Pour réservations:
375-3344
SPECIAL DU CHEF
TOUS LES JOURS

Licence complète
LE RENDEZ-VOUS DE
L'HOMME D'AFFAIRES



FUTURS MARIÉS DE 1971
VENEZ CHOISIR
VOTRE AMEUBLEMENT
dans un ambiance unique

PROFITEZ:
DES MEILLEURS BAS PRIX
ENTREPOSAGE GRATUIT

AUCUN COMPTANT REQUIS • 36 MOIS POUR PAYER
ACHETEZ DIRECTEMENT DE L'ENTREPOT

J. ROBERT VINCENT
MEUBLES

777, 11e Ave. Grand'Mère Tel.: 538-2633



A coup sûr, ils ont conquis le Grand Trois-Rivières

Les Expos ont fait un 'hit' chez nous hier



Son Honneur le Maire Gilles Beaudoin, de notre ville, recevant une balle autographiée des Expos, des mains

du lanceur Howie Reed en présence du gérant général Jim Fanning et du lanceur Bill Stoneman.



Cette fois, Jim Fanning se rendant à une demande d'un jeune qui voulait son autographe sur une joue en présence de l'hôtesse Marthe Rochefort, de l'agent Dow-

O'Keefe Camille LeBon et du directeur des Loisirs du Cap-de-la-Madeleine, Guy Métivier.

par Gaston PEPIN

TROIS-RIVIERES — Par leur bonne humeur, leur diplomatie et leur entregens, les membres de la Caravane des Expos de Montréal a réussi plus qu'un coup sûr hier dans le Grand Trois-Rivières. Ils ont conquis le cœur des amateurs de baseball de chez nous.

Cette visite toute spéciale de la Caravane des Expos de Montréal coïncidait avec le 50e anniversaire de fondation du journal Le Nouvelliste et c'est à l'édifice du Quotidien du Cœur du Québec que le gérant général Jim Fanning a conduit son groupe pour son premier arrêt dans le Grand Trois-Rivières. La Caravane ne voulait pas passer chez nous sans rendre hommage au quotidien du Cœur du Québec et tout particulièrement à son président Charles D'Amour pour cet anniversaire marquant dans l'histoire du journal Le Nouvelliste.

C'est M. Charles D'Amour, président du journal Le Nouvelliste, qui a accueilli le groupe et MM. Camille LeBon, agent Dow-O'Keefe de notre région et Roger Savard, de l'organisation des Expos, qui faisaient partie de la programmation de cette tournée de la Caravane des Expos dans le Grand Trois-Rivières, étaient également sur place.

La programmation de cette tournée avait été agencée de façon que la Caravane passe dans les trois villes du Grand Trois-Rivière: Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine et Trois-Rivières-Ouest.

Au journal Le Nouvelliste, une magnifique réception a été accordée aux membres de la Caravane des Expos. Ont adressé la parole lors de cette réception MM. Charles D'Amour et Jim Fanning.

Le second arrêt s'est effectué à l'hôtel de ville de Trois-Rivières où, cette fois, la Caravane a été accueillie par Son Honneur le Maire Gilles Beaudoin et les conseillers Antoine Gauthier et Lionel Julien.

Tous et chacun ont été invités à signer le Livre d'Or, signature qui a été suivie d'une réception civique. Monsieur le Maire Beaudoin en a alors profité pour remettre une magnifique épingle à cravate de la clef de Trois-Rivières au gérant général Jim Fanning.

MM. Beaudoin et Fanning adressèrent alors la parole à l'hôtel de ville.

Les jeunes n'ont également pas été oubliés. Ce fut les jeunes du Cap-de-la-Madeleine et des environs qui rencontrèrent les membres de la Caravane des Expos les premiers soit au Centre Culturel de la Cité madelinoise. M. le conseiller Martin Bergeron représentait alors S. H. le Maire J.-Réel Desrosiers.

Mlle Marthe Rochefort s'est montrée charmante hôtesse pendant que MM. Guy Métivier, directeur des Loisirs du Cap-de-la-Madeleine et Fernand St-Germain, gérant du Centre Récréatif de la cité madelinoise, guidaient les jeunes qui se sont vu alors donner des autographes des membres de la caravane, notamment des joueurs des Expos présents, en plus de photographies de chacun d'eux.

M. Jim Fanning et Cie ont pris connaissance d'un livre contenant de nombreuses nouvelles et photographies touchant les Expos depuis leur existence à Montréal, travail effectué par un jeune du nom de Mario Bergeron, du Cap-de-la-Madeleine. Pour ce travail, l'organisation des Expos doit faire parvenir un billet de saison pour la saison '71 au jeune Bergeron.

Ont adressé la parole à cet endroit: MM. Martin Bergeron,

Jim Fanning, Guy Métivier et Jean-Pierre Roy.

Ce fut, par la suite, une visite au Centre Landry où de nombreux jeunes attendaient la caravane. Autographes et photographies furent également données aux jeunes à cet endroit.

La caravane fut alors accueillie par le président Léopold Auger ainsi que par une charmante hôtesse, du nom de Denise Vallières et René Héroux, président du comité d'orientation. Ont adressé la parole à cet endroit: MM. Léopold Auger, Gaston Pépin, Jim Fanning.

Une réception eut également lieu au Centre Landry.

La tournée s'est clôturée au Castel des Prés où la Chambre de Commerce de Trois-Rivières-Ouest, présidée par M. Gilles Rousseau, était l'hôtel de la Caravane et des personnes entou-



Pendant que M. Charles D'Amour, président du journal Le Nouvelliste, porte la casquette des Expos, et semble prêt à frapper la balle, le R.P. Guillaume Lavallée, o.f.m. s'apprête à signer le Livre d'Or du journal Le Nouvelliste, en présence du lanceur Bill Stoneman et du président des Aigles de Trois-Rivières, Fernand Bédard.



Le gérant général Jim Fanning prenant connaissance d'un livre de nouvelles et de photographies des Expos, livre monté par le jeune Mario Bergeron, du Cap-de-

la-Madeleine, (à gauche) en présence de Dave Van Horne, de l'organisation des Expos et Martin Bergeron, conseiller de la Cité madelinoise.



Jim Fanning remettant une balle autographiée des Expos de Montréal par l'entremise du lanceur Steve Renko au

pro-maire de Trois-Rivières-Ouest, M. Elzéar St-Arneault. (Photo: Roland Lemire)

rant la tournée de ce groupe de personnalités chez nous.

Un magnifique souper fut alors servi, souper précédé d'une réception. Ont adressé la parole à cet endroit: MM. Gilles Rousseau, Jim Fanning, Jean-Pierre Roy, Raymond Juneau, à qui avait été confiée la programmation de ce souper; Elzéar St-Arneault, pro-maire de Trois-Rivières-Ouest et J.-Réel Desrosiers, maire du Cap-de-la-Madeleine.

La tournée de la Caravane des Expos de Montréal dans le Grand Trois-Rivières a été couronnée d'un grand succès et la visite de ces personnalités du baseball majeur chez nous a été réussie grâce à Camille LeBon, agent Dow-O'Keefe de notre région.



Au centre Landry, le géant lanceur Steve Renko signant des autographes pour les jeunes qui attendaient la Caravane des Expos à ce centre de loisirs de la paroisse St-François d'Assise.



'C'est celui que j'préfère' dit Claude Blanchard

"Un bon gros gin pour les gars sérieux comme moi"

Il y a plus de 200 ans, le genièvre devenait une des boissons favorites du Québec. Il continue de l'être. En fait, c'est une boisson dont le goût nous enchante. Le genièvre Fockink Supérieur, c'est un authentique genièvre hollandais distillé au pays sous la stricte supervision de Wynand Fockink d'Amsterdam en Hollande, selon une recette exclusive qui date de 1679. Si vous êtes un adepte du gros gin, vous choisirez le Fockink Supérieur, le vrai!

10 onces 167 \$2 35
25 onces 169A \$5 45
40 onces 169B \$8 30

Wynand Fockink Distribué par J. M. Douglas et Compagnie Ltée de Montréal. Une filiale de Les Distilleries Corby Ltée, Montréal.

LE SKI avec *Alpine*
Entraîneur en chef de l'Équipe Nationale Canadienne

Intermédiaires-5
"HOP CHRISTIE"

Vignette 1. Commencant par une descente en travers, faites une flexion des genoux et plantez le bâton tel qu'illustré. Vignette 2. Elevez les skis par un saut et pivotez légèrement vers la ligne de chute. Vignette 3. Atterrissez sur les carres intérieurs des skis en dirigeant les genoux dans le nouveau virage.

Vignette 4. Poursuivez votre nouvelle direction en croisant la pente. Les "hop christie" sont nos premiers virages parallèles. Pour commencer, faites de légers bonds, une fois décollés, les skis pivotent plus facilement.

Gauthier Sports Ltée
364, Des Forges Tél. 375 4929
Trois Rivières

Dans les rénovations qui doivent être faites au stade

Le Conseil se dit prêt à aider les Aigles



De l'humour de l'ex-maire René Matteau flanqué du gérant général André Pleau et du conseiller Léo Thibeault. Debout, Me Yvon Monfette, Jean-Paul Boucher, un actionnaire et le conseiller Jean-Guy Laferte. (Photo Roland Lemire)



Un brin de causerie autour du script du film qui doit suivre. De gauche à droite: MM. Raymond Loranger, le vice-président, Charles-Émile Mongrain, le Dr André Désaulniers, président du comité financier; Normand Choquette, directeur de la publicité des Aigles ces deux dernières saisons; le marqueur officiel Jean-Marc Paradis et Jérôme Rousseau, en charge de la vente des billets de saison. (Photo: Roland Lemire)

par Gaston PEPIN

TROIS-RIVIERES — L'organisation des Aigles de Trois-Rivières vient de laisser connaître son bilan financier de sa deuxième et dernière saison dans la ligue Provinciale de baseball avant de se lancer en '71 dans la ligue Eastern.

C'est lors de cette soirée à la Marina du Yacht-Club St-Maurice de Trois-Rivières que le président Fernand Bédard et Cie ont dévoilé un profit de \$3.419.12 de leur dernière saison d'opérations, saison qui a vu les Aigles de Trois-Rivières terminer en troisième position à la fin de la saison régulière et remporter les honneurs des éliminatoires de fin de saison.

C'est de plus, lors de cette soirée que Son Honneur le maire Gilles Beaudoin de notre ville, accompagné de six de ses échevins, a laissé savoir que le conseil de ville de Trois-Rivières était prêt à apporter son aide à l'organisation des Aigles dans les rénovations qui doivent être faites et qui s'imposent au stade et au parc même de façon à ce que l'équipe locale soit au rang des autres équipes de la ligue Eastern. C'est là une nouvelle qui en réjouit plusieurs, tout particulièrement les dirigeants des Aigles de Trois-Rivières et les amateurs de baseball en général.

Ont adressé la parole lors de cette soirée: le président Fernand Bédard; le trésorier et adjoint au gérant général Yvon Després; S. H. le maire Gilles Beaudoin; l'ex-maire René Matteau, ardent supporteur des Aigles; le R.P. Guillaume Lavallée, o.f.m.; Me Yvon Monfette, conseiller juridique de l'organisation locale et le gérant général André Pleau.

Le président Fernand Bédard a mentionné entr'autre que la ligue Provinciale présentait un bon calibre de baseball et que c'était la participation des Aigles de Trois-Rivières dans la ligue Provinciale, ces deux dernières saisons, qui a servi de premier pas pour l'organisation locale et celle de la Vieille Capitale à faire son entrée dans la ligue Eastern.

Son Honneur le maire Gilles Beaudoin a laissé entendre qu'il avait en main les données de ce qui doit être fait au stade et au parc de baseball du Terrain de l'Exposition et qu'avec ses conseillers et les dirigeants des Aigles il discuterait des rénovations qui doivent être faites, rénovations jugées nécessaires.

Dans sa courte allocution, l'ex-maire René Matteau a avoué avoir promis entr'autre à l'organisation des Aigles un nouveau système lumineux et que sans engager le conseil de ville actuel il souhaite bien que sa promesse envers les dirigeants des Aigles sera respectée par le conseil de ville actuel de façon à remplacer le système lumineux actuel, système jugé désuet. Il croit de plus que l'entrée des Aigles dans la ligue Eastern apportera aux États-Unis une belle publicité à la ville de Trois-Rivières.

C'était du même coup, la rencontre annuelle des actionnaires de l'organisation des Aigles de Trois-Rivières.

Le film de la dernière partie

Jacques Doucet élu président de l'Association des chroniqueurs de baseball

MONTREAL (PC) — Jacques Doucet, de La Presse, a été élu président, hier, de l'Association des chroniqueurs de baseball d'Amérique, section de Montréal, pour la prochaine saison.

Jean Aucoin, de Montréal Matin a été élu vice-président, Dan Rosenberg, du Montréal Star, secrétaire et Ian MacDonald, de la Gazette, trésorier.

Ont été nommés au bureau de direction: Ted Blackman, de la Gazette; Jean-Paul Sarault, Montréal Matin; Marcel Gaudette, Le Devoir et John Robertson, Star.

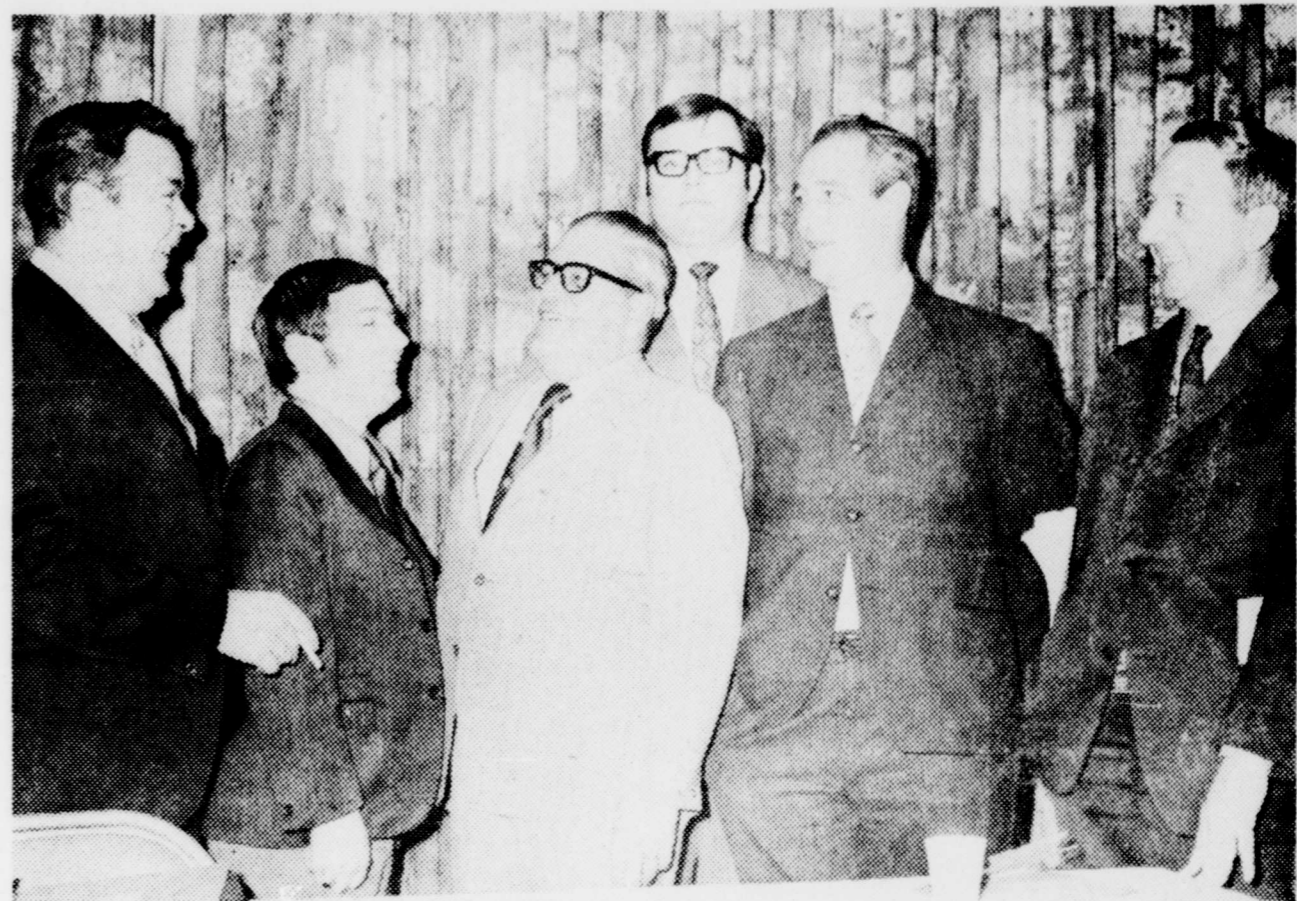
Les Orioles vs les Phillies

Un voltigeur cédé pour trois lanceurs

BALTIMORE (PA) — Les Orioles de Baltimore ont cédé le voltigeur Roger Freed, choisi le joueur le plus utile dans la Ligue internationale l'an dernier, aux Phillies de Philadelphie en retour de trois joueurs, le lanceur gaucher Grant Jackson, Jim Rutto et Sam Parilla, qui évolueront dans les mineures. Freed, 24 ans, a affiché une moyenne de .334, y compris 24 circuits et 130 points produits, à Rochester en 1970.



Coup d'oeil sur l'état financier des Aigles de Trois-Rivières. Assis, le président Fernand Bédard et le maire Gilles Beaudoin et debout, MM. Louis Lacroix, les conseillers Antoine Gauthier et Lionel Julien ainsi que le R.P. Guillaume Lavallée, o.f.m. (Photo Roland Lemire)



Cette fois, de gauche à droite, le conseiller Jean-Paul Lavergne, le gérant général adjoint Yvon Després, Adélaïde "Del" Dugré, agent Molson local; Me Gilles Bergeron; le conseiller Fernand Colbert et le vice-président Claude Mongrain. (Photo Roland Lemire)

Voici les

3 mousquetaires de l'élégance



JEAN PELLETIER



LORNE PELLETIER



FERNAND LAJOIE

Du nouveau dans la Mauricie. ILS SONT TROIS! Ces trois as vendeurs se sont groupés afin de mieux conseiller et mieux renseigner les gens soucieux de leur apparence. Ils vous attendent à l'occasion des Fêtes pour vous suggérer le cadeau que vous cherchez...

Chez nous, c'est chez vous
As-tu envoyé ton deux?

BOUTIQUE

Lorne Pelletier

SPÉCIALITÉ: VETEMENTS POUR HOMMES

FACILITES DE STATIONNEMENT VOISIN DE LA COMMISSION DES LIQUEURS

1855, ROYALE TROIS-RIVIERES 374-6524

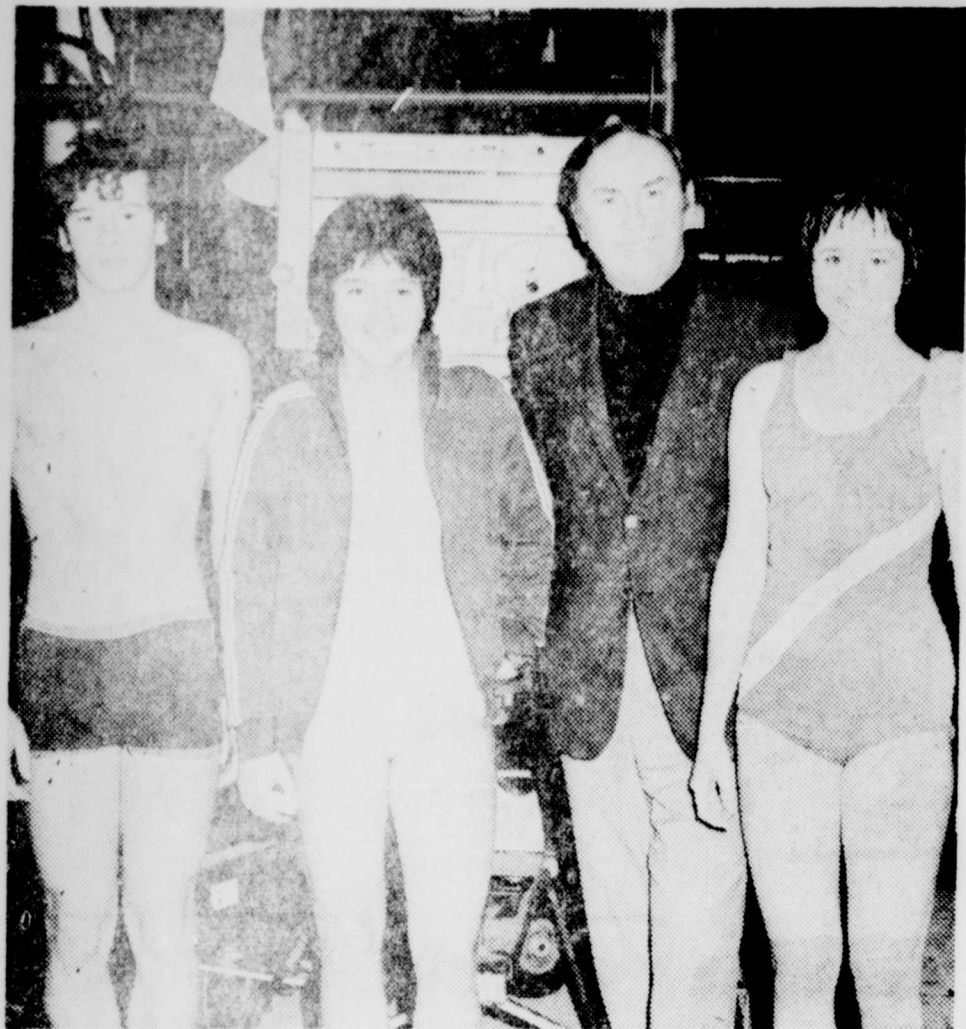
Le grand dépareillé.



Flacon: grand, dépareillé
Goût: espiègle. Arôme: fin
Couleur: ensoleillée

BOLS
l'incontestable

Distillé au Canada pour la distillerie Erven Lucas Bols, Amsterdam, Hollande.



Les deux plongeurs de l'équipe de plongeon de la cité de Drummondville, les Aquanautes, qui participent à la compétition provinciale de plongeon de l'émission télévisée Jeunesse en Forme, Richard Auger et France Langlois, se sont mérité respectivement une quatrième et

une septième place au classement général. Sur la photo on reconnaît dans l'ordre habituel, Richard Auger, Mlle Louise Boucher instructeur de l'équipe, M. Pierre Proulx, animateur de l'émission et Mlle France Langlois.

Dans le domaine du plongeon

Richard Auger et France Langlois connaissent de grands succès

DRUMMONDVILLE (P.M.) — Un éclatant succès est venu couronner la participation des Aquanautes de la cité de Drummondville au championnat provincial de l'émission télévisée Jeunesse en Forme, tenue en fin de semaine dernière au collège Marie-Victorin à Rivière des Prairies.

L'équipe des Aquanautes de la cité a réussi à classer ses deux plongeurs inscrits à ce championnat. Richard Auger, âgé de 14 ans s'est mérité les honneurs de la quatrième position, tandis que sa coéquipière, France Langlois âgée de 16 ans, se hissait en septième position chez les filles.

A leur quatrième participation seulement à des compétitions de calibre provincial, ces deux Drummondvillois ont toujours porté haut les couleurs de la cité de Drummondville en se méritant de bonnes positions à chacune de leurs apparitions à des compétitions.

Les Aquanautes de Drummondville se taillent une place de choix dans le domaine des compétitions de plongeon et cela est dû à leur travail inlassable et à la persévérance de leur instructeur, Mlle Louise Boucher. C'est aussi l'avis des animateurs et réalisateurs de l'émission Jeunesse en Forme, MM. Pierre Proulx et Gilles Pilon qui ont félicité Richard et France de leur performance et les ont encouragés à poursuivre leur entraînement.

La compétition de dimanche dernier fera l'objet de quelques émissions de la série Jeunesse en Forme à partir du 9, 16, 23 et 30 janvier '71. A noter que les Aquanautes donneront une démonstration de plongeon le 17 janvier prochain au Centre culturel et sportif de Drummondville, pour toute la population.

Selon Campbell La Coupe Stanley n'est pas volée

TORONTO (PC) — Hola, coupables, ce n'est pas la vraie coupe Stanley que vous avez volée dans le Panthéon de la LNH.

La vraie coupe, donnée par Lord Stanley en 1893, est dans une boîte.

Clarence Campbell, président l'a révélée hier dans un journal de Toronto.

"Nous sommes en possession des parties originales de la coupe Stanley, à l'exception de quelques bandes volées plus tôt dans le Panthéon, si bien que rien d'historique n'est disparu."

Le trophée original est trop vieux et fragile pour être utilisé, mais on aura peut-être besoin maintenant d'un exemplaire de l'exemplaire.

A l'occasion de son 100e but

La soirée Pierre Plante prévue dimanche contre Rosemont

DRUMMONDVILLE (P.M.) — La visite du National de Rosemont de la ligue Junior "A" du Québec dimanche soir prochain marquera une date dans l'histoire des Rangers de Drummondville du même circuit. En effet, c'est à cette occasion le 29 décembre, qu'aura lieu au Centre Civique de Drummondville (la capitale du sport au Centre du Québec), la soirée Pierre Plante.

Le capitaine des Rangers de l'édition 1970-71, le grand numéro, 21, a compté son 100e but de sa carrière dans les Juniors, le 1er décembre dernier à Trois-Rivières contre les Ducs, à 15:44



Pierre Plante

de la 3e période. Il devient ainsi le second joueur de l'équipe à réaliser un tel exploit.

Le premier joueur des Rangers à accomplir cette marque de 110 buts fut le célèbre numéro 10 de l'an dernier, Michel Archambault qui évolue présentement avec les Black Hawks de Dallas de la Ligue Centrale.

Pierre Plante aurait certainement atteint cette marque auparavant, n'eût été de ses blessures à la fin de la saison 1969-70 et au début de la saison 1970-71. Pierre est natif de Valleyfield, ayant vu le jour dans la Venise du Québec le 14 mai 1951. Ailier droit, Pierre Plante mesure 6 pieds, pèse 180 livres et lance de la droite.

Une foule record est attendue au centre civique lors de cette soirée, où une photo autographiée de 8" par 11" sera distribuée.

Herman Hill s'est noyé

CARACAS (PA) — Le voltigeur Herman Hill, 25 ans, des Cards de St-Louis, s'est noyé hier à Valencia, sise à 100 milles à l'est d'ici. Hill a porté les couleurs du Minnesota l'an dernier et était passé au St-Louis en compagnie de Chuck Wissler en retour du lanceur Sal Compisi et de Jim Kennedy lors d'un échange complété après la saison. Hill évoluait dans la Ligue d'hiver du Venezuela.

bucée à tous ceux qui assisteront à la partie. Le programme de la soirée comprend: présentation d'une bourse par M. Laurent Fontaine, nouveau président des Rangers, préparation d'une coupe souvenir par M. Roger "Molson" Lauzon, des cadeaux des marchands de la cité en plus d'une bourse des sportifs présentée par Jacques Lambert, trésorier des Rangers, un cadeau souvenir de la part du Groupe Sportif de la Dennison présenté par André Côté, un trophée, gracieuseté du bureau de la publicité des Rangers présentée par Gilles Label, présentation de fleurs à Mme W. Plante (mère de Pierre) par le jeune Manon Label, présentation d'un ca-

deau souvenir de la cité de Drummondville par son honneur le maire Philippe Bernier, ainsi qu'un présent de la cité de Valleyfield par son honneur le maire M. Raphaël Barrette, et finalement un discours de Pierre Plante.

Tous les sportifs drummondvillois, et tous ceux qui ont à cœur le hockey junior dans la région devraient se faire un devoir de se rendre au Centre Civique de Drummondville, afin de rendre hommage à un brillant jeune joueur qui promet beaucoup, Pierre Plante. Dimanche soir le 29 décembre prochain, à l'occasion de la rencontre des Rangers avec le National de Rosemont.

Carrière de Pierre Plante — Actuel capitaine des Rangers de Drummondville
 1965-67 — Bantam Valleyfield
 1967-68 — Junior B. Montréal-Est Décembre 1970
 1967-71 — Junior A Rangers de Drummondville.

Saison régulière						
Saison	pts	a	b	pi	pun	
1967-68	48	11	14	25	35	
1968-69	50	26	27	53	93	
1969-70	51	51	51	102	176	
1970-71	21	16	22	38	88	
Total	170	104	114	218	392	

Saison éliminatoires						
Saison	pts	a	b	pi	pun	
1967-68	2	2	10	12	12	
1968-69	6	6	6	12	44	
1969-70	1	1	0	1	7	
Total	9	9	16	25	63	

Dans le circuit Commercial

VICTORIAVILLE (B.A.) — Dans la section "A" de la ligue commerciale Molson de Victoriaville mardi soir, le Carignan Texaco et le Godbout Auto ont fait partie nulle 8 à 8. Bertrand Girard a été le meilleur du Carignan avec un tour du chapeau. Les autres filets de cette formation ont été marqués par Réjean Longchamps et Claude Girouard à deux reprises chacun tandis que Marcel Lavoie enfilait l'autre.

Pour le Godbout Auto, Raymond Leclerc a répété l'exploit de Bertrand Girard en enfilant trois buts. De leur côté, Michel Pepin et Michel Blouin ont marqué chacun deux buts tandis que Pierre Bellemare était l'auteur de l'autre.

Victoire du St-Pierre — La seconde partie du programme double a été remportée par le Guy St-Pierre Auto sur le Demers et Hamel par le compte de 9 à 5. Denis Perreault a été sans contredit la vedette du match avec quatre buts. Son coéquipier Jean-Roch Roy en a réussi deux. Les autres buts des vainqueurs ont été René Plourde, Michel Perreault et François Laurendeau.

Par ailleurs, Gilles Hébert a marqué deux buts pour les vaincus tandis que Ray Gosselin, Jean-Claude Gagné et Gaëtan

Section "B"

Le restaurant Belvu a subi une défaite de 11 à 3 du Trois-Rivières Auto Electric au cours du dernier programme de hockey de la ligue commerciale Molson, section "B". Les meilleurs compteurs du Belvu ont été Réal Villemure, Normand Dubreuil et Serge Galland avec chacun deux buts. Les autres filets des vainqueurs ont été enregistrés par Jacques Allaire, Michel Brouillé, Pierre Deschambault, Réal Cormier et Guy Cloutier.

Les buts du T-R. Auto Electric ont été l'oeuvre de Lucien Martin, Jean-Marc Tourigny et Bertrand Moreau.

Victoire du Huron

Dans l'autre joute au programme, l'Hôtel Huron a disposé du Cormier Ltée. par le compte de 5 à 3. André Arsenault a été le meneur des siens en enfilant trois buts. Les autres filets du Huron ont été marqués par Denis Dubé et Yves Beauchesne.

Jacques Lamontagne, Gaëtan Hamel et Gérard Lapierre ont réussi les buts du Cormier Ltée.



MEILLEURS VOEUX

Nous avons ce qu'il faut pour faire des heureux et des heureuses au temps des Fêtes ainsi qu'en toute occasion.

- BIJOUX 14K - 18K • BAGUES A DIAMANTS
- BAGUES POUR HOMMES • BOUTONS DE MANCHETTES
- MONTRES OMEGA - LONGINES - BULOVA

Depuis 79 ans à votre service

CHARGEX A. J. Bergeron

BIJOUTIER — MAISON FONDÉE EN 1891

112, DES FORGES TROIS-RIVIERES 375-3264



CANADA CATEGORIE "A" - JEUNES

DINDES

**EVISCEREES
 EMBALLAGE
 CRYOVAC
 20LB ET PLUS**

35¢

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités aux besoins normaux de la famille.

LB

JEUNES DINDES

TABLERITE - EVISCEREES
 CANADA CATEGORIE "A"
 EMBALLAGE CRYOVAC

MOYENNE
 10 A 16 LB

47¢ 20 LB ET PLUS **43¢**

LB

JAMBONS

DANS LA FESSE - PRETS-A-MANGER

ROYAL

JARRET, COUENNE ET SURPLUS DE GRAS ENLEVES

UN BOUT OU L'AUTRE

59¢

LB

COUPES DU CENTRE OU TRANCHES

79¢

LB

Shawinigan sera au Centre Civique ce soir

Les Rangers de Drummondville perdent les services de l'ailier Denys Patry

SHAWINIGAN (GB) — Malgré la récente série de déboires qui les a accablés, les Bruins de Shawinigan conservent toutes les chances de l'emporter sur les Rangers alors que ceux-ci seront les hôtes de l'équipe shawiniganaise ce soir à Drummondville.

En effet, lors de trois joutes qui ont mis aux prises les Bruins avec les hommes alors

dirigés par Bruce Cline, les joueurs du Shawinigan ont pris l'avantage en l'emportant par 6-4, 4-2 et 4-3 sur les Rangers.

De plus, les Bruins conservent une fiche identique de trois victoires en trois rencontres contre les Castors de Sherbrooke dont ils seront les hôtes demain soir à l'arena local.

Période de déveine
L'équipe locale n'a pas eu de

chance au cours des dernières rencontres; comme si elle n'avait pas assez de se voir refléter sous le nez quatre revers consécutifs, elle a vu son dernier match contremandé par suite d'un accident de route survenu aux Royaux de Cornwall. D'un commun accord, les deux équipes ont décidé de reporter la partie à une date ultérieure du calendrier.

appris une mauvaise nouvelle alors que Denis Patry devra être au rancart pour quelque six semaines. A la suite de cette perte l'instructeur Gérard Paquin devra apporter des remaniements sur ses tris.

Dans les autres joutes de la soirée Rosemont visitera Cornwall pendant que St-Jérôme sera à Sorel.

Dure fin de semaine

Pour une seconde fois consécutive, les Bruins de Shawinigan devront s'exhiber trois fois en quatre jours, dont une seule fois devant les yeux des amateurs de Shawinigan. En effet, seule la joute de vendredi, mettant aux prises les Bruins et les Castors sera disputée à l'arena locale. Dimanche les Bruins rendront la politesse aux Castors en allant évoluer au palais des sports à Sherbrooke.

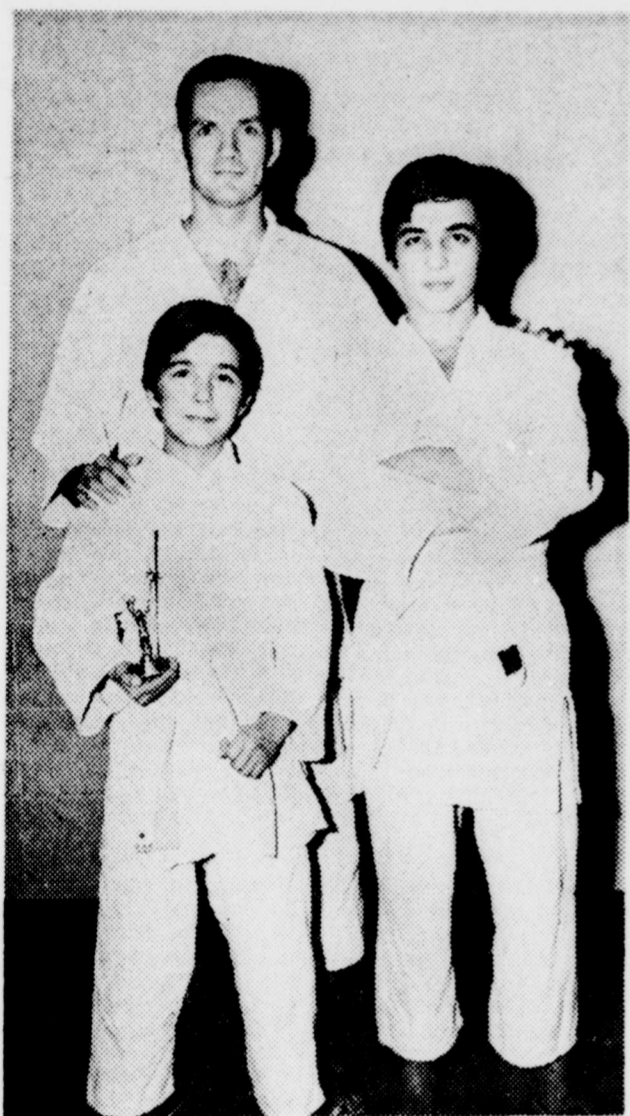
Dans le camp des Rangers de Drummondville la direction a

Au curling

A Trois-Rivières:
J.-P. Verville 8, E. Charlebois 6
J. Brown 7, Michel Caron 7
L.-P. Gauthier 8, Doug Covey 1
J. Tebbutt 9, Selby 3

— 0 —

Gauthier 10, J. Wickenden 5
H. Cloutier, 9, Cartier 7
F. Héroux 6, L. Douville 6
F. Papillon 10, G. Scales 5



Dans le circuit Nicolet-Yamaska

Serge Salvas rejoint Bernard Laplante en première place

NICOLET (R.L.) — L'équipe Atomie de Gentilly, bien qu'elle n'a pu consolider son emprise, demeure toujours au premier rang de la ligue de hockey intermédiaire Nicolet-Yamaska, avec un point de priorité sur le club des professeurs.

Chez les compteurs, Bernard Laplante, qui détenait une mince avance au sommet, doit maintenant partager la première position avec Serge Salvas. Tous les deux ont 29 points. Laplante a amassé 18 buts tandis que Salvas en a réussi 15.

Voici les dernières statistiques de la ligue de hockey Nicolet-Yamaska, telles que fournies par M. Jacques Dumoulin.

Professeurs	5 2 42 32 11
Aiglons Esso	5 3 67 56 10
Lynx	4 4 56 42 8
Chambertin	3 5 25 38 6
Bruins	0 7 25 66 1

12 premiers compteurs:

Nom	h	a	tot
B. Laplante	18	11	29
S. Salvas	15	14	29
M. Paradis	13	11	24
G. Salvas	12	12	24
L. Doucet	3	16	19
L. Tortier	11	5	16
Robert Charland	9	7	16
C. Plante	11	4	15
Gérald Grondin	11	4	15
G. Roussel	6	9	15
Y. Deschesne	6	8	14
J. Lachapelle	7	6	13

A la suite des compétitions de Judo, tenues à Limbour, le Club Judo Berthier s'est mérité un très bon pointage. Il s'agit ici des deux frères Bacon qui ont remporté les honneurs des deuxième et troisième places dans leur catégorie respective; ils sont accompagnés de leur instructeur, l'agent Gerald Tousignant. (Photo Rondeau).



Venez choisir le
**CADEAU
DE MONSIEUR**
AU PRIX DE GROS

GANTS
84¢
AU DETAIL \$1.95

**JACKETS
DE SKI**
\$14.75
Prix de détail \$29.95

GILETS
\$6.75
PRIX DE DETAIL \$13.00

PANTALON
\$5.75
PRIX DE DETAIL \$11.95

ENSEMBLE BOITE
**CHEMISE
CRAVATE** **\$6.75**
\$13.95

PALETOTS
\$21.75
RET. \$39.95

ENSEMBLE-BOITE
BAS et CRAVATE
PRIX de GROS

CHEMISES
\$3.75
PRIX DE DETAIL \$5.95

FOULARDS
\$1.75
PRIX DE DETAIL \$3.95

BAS
84¢
PRIX DE DETAIL \$1.50

**VESTON
SPORT**
\$17.75
PRIX DE DETAIL \$35.00

BLAZERS
\$32.75
Detail \$49.95

MANTEAUX de CUIR
NOIR — BRUN — MOCA
AU PRIX DE GROS

Tailles:
34 à 46

**HABITS
DE
MOTONEIGE**
19.95
PRIX DE DETAIL \$39.95

HABITS
29.75
PRIX DE DETAIL \$55.00

Voyez notre sélection
de CUIR BRUT
AU PRIX DE GROS

POUR GARÇONS
grand choix de

- MANTEAUX
- VESTONS SPORT
- PANTALONS
- GILETS

AU PRIX DE GROS

OUVERT TOUS LES SOIRS
D'ICI NOEL

**TIRAGE
MOTONEIGE**

"Alouette"

DECOUPEZ ET DEPOSEZ
AUX MAGASINS FARBSTEIN

NOM
ADRESSE
TEL:

À LA MANUFACTURE

FARBSTEIN

TROIS-RIVIERES

SHAWINIGAN

TROIS-RIVIERES 307, ST-GEORGES
Tel: 378-3203

SHAWINIGAN

498, 4e RUE
Tel: 537-0304

Ca flotte...avec le petit bateau!



WHITE SAIL
RHUM BLANC LÉGER

Distillé et distribué par Woods Rum Co., Montréal, Québec.